



**MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPES externe & CAFEP-CAPES

Section : Langue des signes française (LSF)

Rapport de jury présenté par : Isabelle COUËDON, IA-IPR, présidente de jury

Sommaire

PROPOS INTRODUCTIF	3
DONNEES STATISTIQUES DE LA SESSION 2025.....	4
TABLEAU RECAPITULATIF DES EPREUVES DU CAPES DE LSF SESSION 2025	5
PROGRAMME DU CAPES DE LSF POUR LA SESSION 2025.....	6
I. ADMISSIBILITE.....	7
1. DEFINITION GENERALE DES EPREUVES.....	7
2. PREMIERE EPREUVE D'ADMISSIBILITE : EPREUVE DISCIPLINAIRE.....	7
2.1 <i>Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve (composition).....</i>	<i>7</i>
2.2 <i>Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve (traduction)</i>	24
3. DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSIBILITE : EPREUVE DISCIPLINAIRE APPLIQUEE.....	26
3.1 <i>Sujet et attentes du jury.....</i>	<i>26</i>
3.2 <i>Recommandations du jury pour cette première partie de l'épreuve 2 d'admissibilité.....</i>	<i>43</i>
3.3 <i>Fait de langue.....</i>	<i>44</i>
II. ADMISSION	49
1. DEFINITION DES EPREUVES D'ADMISSION.....	49
2. PREMIERE EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE DE LEÇON EN LSF.....	49
2.1 <i>Conditions de passation à la session 2025.....</i>	<i>49</i>
2.2 <i>Sujet de la session 2025 et attentes du jury</i>	<i>50</i>
2.3 <i>Analyse des prestations des candidats de la session 2025</i>	<i>54</i>
2.4 <i>Conseils formulés aux candidats de la session 2026.....</i>	<i>55</i>
3. DEUXIEME EPREUVE D'ADMISSION : EPREUVE D'ENTRETIEN	55
3.1 <i>Conditions de passation à la session 2025.....</i>	<i>55</i>
3.2 <i>Partie 1 : présentation par le candidat de son parcours et de ses expériences.....</i>	<i>56</i>
3.3 <i>Partie 2 : deux mises en situation professionnelle</i>	<i>56</i>
<i>Mise en situation professionnelle d'enseignement :.....</i>	<i>57</i>
<i>Mise en situation professionnelle en lien avec la vie scolaire :</i>	<i>58</i>
3.4 <i>Analyse des prestations des candidats de la session 2025 et conseils aux futurs candidats.....</i>	<i>60</i>
CONCLUSION	61

Propos introductif

Au moment où une réforme des concours externes du CAPES se met en œuvre, cette session 2025 vient ponctuer un cycle qui a débuté en 2010 et qui a permis le recrutement de 32 professeurs de langue des signes française (auxquels il convient d'ajouter tous celles et ceux ayant été recrutés par d'autres modalités). En l'occurrence s'inscrire à un concours revient à se projeter dans un collectif de travail élargi fondé par une haute expertise disciplinaire et par le partage de valeurs communes au service de cette discipline et de l'École de la République. Au-delà de la préparation d'un concours, il s'agit donc bien de se projeter vers un métier exigeant, ambitieux et surtout passionnant. Un métier qui nécessite engagement et dévouement pour permettre la réussite et l'émancipation des jeunes générations. Un métier qui s'exerce au sein d'une communauté éducative qui lui donne sens et qui protège. Un métier qui permet d'actualiser sans cesse ses connaissances par le biais d'une formation continue permanente. Un métier qui cherche à lutter contre les discriminations et les assignations sociales « pour ne laisser aucun élève au bord du chemin »¹. Un métier qui s'exerce dans le cadre d'un réseau partenarial qui le nourrit et l'enrichit. Être professeur de langue des signes française c'est choisir ce métier. C'est également favoriser la reconnaissance pleine et entière de cette discipline scolaire qui contribue à la pluralité linguistique et culturelle offerte par l'École de la République.

Cette session 2025 des concours externes de recrutement de professeurs certifiés de langue des signes française a eu pour particularité de proposer deux modalités de recrutement. L'une en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude Professionnelle à l'Enseignement Secondaire (CAPES) s'adresse aux candidats et candidates qui exerceront ensuite en collèges ou lycées publics. L'autre modalité en vue d'obtenir le Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Privé (CAFEP) s'adresse aux candidats et candidates qui exerceront ensuite et exclusivement dans les collèges et lycées privés sous contrat d'association avec l'État. Les contenus et modalités de passation des épreuves sont strictement identiques pour ces deux concours.

La session 2025, dans ses modalités de mise en œuvre, est similaire aux sessions précédentes. Les épreuves d'admissibilité ont eu lieu à la Maison des Examens à Arcueil au mois de mars et les épreuves d'admission ont eu lieu début juin au lycée de Nehou à Paris. La spécificité de ce concours nécessite une collaboration étroite et fructueuse entre l'ensemble des services concernés. Ainsi les personnels de ces structures, celles et ceux du Ministère ont contribué à la grande qualité de l'accueil offert aux membres du jury et aux candidats. Qu'ils et elles en soient vivement remerciés.

L'engagement des candidats et candidates de la session 2025, en dépit d'un taux d'absence qu'il convient d'interroger, est à saluer. L'hétérogénéité du niveau constaté dans la maîtrise de la langue des signes française, en particulier sur les épreuves d'admissibilité, doit guider les candidats et les candidates de la session 2026 vers la compréhension du niveau minimal de compétence linguistique attendu. En l'occurrence un niveau B2/C1² est le niveau minimal attendu.

Ce rapport du jury de la session 2025 s'inscrit en continuité et en complémentarité avec les rapports précédents dont la lecture est vivement conseillée.

¹ Voir à ce propos la [circulaire de rentrée 2024](#)

² En référence au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues

Données statistiques de la session 2025

CAPES externe :

Nombre de postes à pourvoir :	2
Nombre de candidats inscrits :	10
Nombre de candidats présents aux épreuves d'admissibilité :	3
Pourcentage hommes/femmes parmi les présents :	33% / 66%
Nombre de candidats éliminés :	1
Nombre de candidats admissibles :	2
Pourcentage hommes/femmes parmi les admissibles :	0% / 100%
Barre d'admissibilité :	36,96 / 80
Moyenne des candidats admissibles :	10,88
Nombre de candidats présents aux épreuves d'admission :	1
Nombre de candidats admis :	1
Pourcentage hommes/femmes parmi les admis :	0% / 100%
Barre d'admission :	170,11 / 240
Moyenne générale des candidats admis :	14,18
Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis :	14,54

CAFEP – CAPES :

Nombre de postes à pourvoir :	1
Nombre de candidats inscrits :	1
Nombre de candidats présents aux épreuves d'admissibilité :	1
Nombre de candidats admissibles :	1
Nombre de candidats éliminés :	0
Barre d'admissibilité :	47,92 / 80
Moyenne des candidats admissibles :	11,98 / 20
Nombre de candidats admis :	1
Pourcentage hommes/femmes parmi les admis :	0% / 100%
Barre d'admission :	134,91 / 240
Moyenne générale des candidats admis :	11,24
Moyenne aux épreuves d'admission des candidats admis :	11,37

Tableau récapitulatif des épreuves du CAPES de LSF session 2025

Le concours externe comporte deux épreuves écrites d'admissibilité (une épreuve disciplinaire et une épreuve disciplinaire appliquée) et deux épreuves orales d'admission (une épreuve de leçon et une épreuve d'entretien).

Admissibilité (Coefficient 4)	Admission (Coefficient 8)
<p>Epreuve 1 Épreuve écrite sur 20 Coefficient 2</p>	<p>Epreuve 1 Épreuve Orale sur 20 Coefficient 5</p>
<p><u>Épreuve disciplinaire</u></p> <p>1re partie COMPOSITION Langue Signée - vidéo à partir d'un dossier</p> <p>2e partie TRADUCTION</p> <p><u>Durée de l'épreuve</u> : 6 heures</p>	<p><u>Épreuve de leçon en LSF</u></p> <p>1re partie ANALYSE et PRÉSENTATION du ou des documents (15 minutes maximum) ENTRETIEN avec le jury (15 minutes maximum)</p> <p>2e partie PRÉSENTATION d'une séance de cours (20 minutes maximum) ENTRETIEN avec le jury (10 minutes maximum)</p> <p><u>Durée de préparation</u> : 3 heures <u>Durée de l'épreuve</u> : 1 heure maximum</p>
<p>Epreuve 2 Épreuve Ecrite sur 20 Coefficient 2</p>	<p>Epreuve 2 Épreuve Orale sur 20 Coefficient 3</p>
<p><u>Épreuve disciplinaire appliquée</u></p> <p>SÉQUENCE d'enseignement rédigée en français à partir de documents</p> <p><u>Durée de l'épreuve</u> : 6 heures</p>	<p><u>Épreuve d'entretien</u></p> <p>1re partie (15 minutes) PRÉSENTATION de son parcours et de ses motivations (5 minutes maximum) ÉCHANGE avec le jury (le temps restant).</p> <p>2e partie (20 minutes) DEUX MISES EN SITUATION professionnelle</p> <p><u>Durée de l'épreuve</u> : 35 minutes</p>

Programme du Capes de LSF pour la session 2025

Le programme définit les connaissances essentielles que doivent acquérir les candidats aux concours de recrutement d'enseignants du second degré. À la session 2025³, ce programme était identique à celui de la session 2024.

Le programme est constitué d'un objet d'étude (extrait des programmes de LSF langue première au collège) et de quatre axes (deux axes figurant dans les programmes de LSF langue première au lycée et deux axes figurant dans les programmes de LSF langue seconde au lycée). Ces éléments sont *a priori* renouvelés tous les deux ans.

À la session 2025, le programme était le suivant :

Un objet d'étude LSF L1 au collège :

Confrontation des valeurs par les langues

Deux axes LSF L1 au lycée :

Thématique historique : Vers l'affirmation

Axe : **Les arts : engagement et émancipation**

Thématique anthropologique et éthique : Espaces collectifs

Axe : **Interactions et partages**

Deux axes LSF L2 au lycée :

Thématique : L'art de vivre ensemble

Axe : **Le passé dans le présent**

Thématique : Gestes fondateurs et mondes en mouvement

Axe : **Diversité et inclusion**

³ Voir à ce propos le site suivant qui précise le programme de chaque concours : [les programmes des concours d'enseignants du second degré de la session 2025 | devenirenseignant.gouv.fr](https://devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2025)

I. ADMISSIBILITE

1. Définition générale des épreuves

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré. Les épreuves d'admissibilité sont au nombre de deux, chacune est notée sur 20, a un coefficient de 2 et a une durée de six heures. Toute note égale ou inférieure à 5 à l'une de ces deux épreuves est éliminatoire.

2. Première épreuve d'admissibilité : épreuve disciplinaire

Cette première épreuve dite « **épreuve disciplinaire** » comporte deux parties :

- **a) COMPOSITION en LS-Vidéo** : à partir d'un dossier constitué de documents issus du patrimoine culturel Sourd, en lien avec l'objet d'étude ou avec l'un des axes inscrits au programme, le candidat propose une analyse.
- **b) TRADUCTION** : un ou deux exercices de traduction de la LSF au français écrit et/ou du français écrit à la LSF. Cet exercice peut prendre appui sur un ou deux documents figurant dans le dossier.

2.1 Sujet et attentes du jury pour la première partie de l'épreuve (composition)

Le sujet est téléchargeable sous le lien : [Sujets des épreuves d'admissibilité et rapports des jurys des concours du Capes de la session 2025 | devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr/ressources/competences/competences-linguistiques/competences-linguistiques-2025)

Programme de Langue des signes française pour la classe de seconde des voies générale et technologique, langue seconde
Thématique : L'art de vivre ensemble
Axe : Le passé dans le présent

Première partie : composition sous forme de vidéo en langue des signes française

À partir de l'étude des documents 1 à 4, vous vous interrogerez sur l'empreinte que les événements fondateurs de la communauté sourde ont laissée sur l'histoire de la construction individuelle et collective de l'identité sourde.

Deuxième partie : traduction

Vous traduirez en français écrit l'extrait du document 2 situé de 2'31 à 2'46.

Quels sont les termes clefs du sujet et leur définition ?

Empreinte : marque durable, profonde, caractère distinctif

Évènement fondateur : ce qui arrive et qui a des conséquences pour un individu ou une population, d'une importance particulière

Communauté : ensemble de personnes unies par des liens d'intérêts, des habitudes communes, des

opinions ou des caractères communs

Communauté sourde : collectif qui participe aux valeurs culturelles et linguistiques construites autour de la langue des signes (toute personne qui pratique la LSF, qui a une culture de la LSF).

Identité sourde : l'individu adopte une culture sourde dont le principal pilier est l'utilisation de la langue des signes, caractère permanent et fondamental du groupe constitué par les Sourds.

Construction : action et manière de construire un ensemble, d'en agencer les divers éléments

Construction individuelle : fait référence à l'ensemble des facteurs et processus qui permettent à l'individu d'orienter son existence et de devenir ce qu'il est. Ses activités vont le transformer lui-même, il va développer l'estime de lui-même, de nouvelles compétences, de nouvelles valeurs.

Construction collective : fait référence à la formation d'un groupe qui s'identifie à travers des valeurs communes partagées, des traditions communes, des objectifs collectifs. La construction repose sur la socialisation et les interactions sociales. Le collectif va influencer le comportement de chaque individu au sein du groupe.

Quels problèmes, quelles discussions, quels débats soulève le sujet ?

Les candidats pourront développer, à travers la composition, les thèmes suivants :

- L'identité sourde et sa construction.
- Plus généralement, la construction de l'identité d'un individu.
- Les différences et similitudes entre l'identité d'un entendant, celle d'un sourd.
- La construction individuelle, différente de la construction collective.
- Les concepts « d'identité sourde », de « communauté sourde ».

Le jury souligne l'importance de mettre en valeur les événements majeurs de l'Histoire des Sourds, la chronologie de ces faits et de leurs répercussions.

Plus précisément les candidats pourront soulever les questionnements suivants :

Les événements :

- Quels sont les événements fondateurs de l'identité collective sourde ? Sont-ils positifs, négatifs ?
- Quelles conséquences à court, à long terme ?
- Quelle influence sur la LSF aujourd'hui ?
- Quelles conséquences pour les Sourds en tant que communauté, la personne sourde en tant qu'individu ?
- Quelles conséquences sur le regard que porte l'ensemble des citoyens sur les sourds, sur la LSF ?

Les personnalités symboliques :

- Quelles sont les personnes qui ont participé à la construction de l'identité sourde ?

La transmission :

Comment ce patrimoine s'est transmis et se transmet à travers les générations, quelle est l'importance de cette transmission ?

Quelles connaissances scientifiques, théoriques ou professionnelles peuvent venir étayer la réflexion ?

Les connaissances attendues par le jury concernent les thèmes suivants :

Histoire :

Période avant 1880 « épanouissement présence d'intellectuels sourds », « âge d'or ».

1760 - première école pour Sourds, Abbé de l'Épée,

1880 - Congrès de Milan, période sombre, obscurantisme pendant cent ans

1970-80 - le Réveil Sourd

1990 – 2000 Loi Fabius

2000- 2020 Loi du 11 février 2005

Personnalités et symboles :

- Alfredo Corrado
- IVT (International Visual Theater)

Références bibliographiques possibles :

Ouvrages :

- Bernard Mottez, sociologue : *La surdité dans la vie de tous les jours*, Paris, CTNERHI-PUF, (1981) / *les Sourds existent-ils ?* (2006), Éditions L'Harmattan
- André Minguy, *Le réveil Sourd en France : Pour une perspective bilingue*, Éditions L'Harmattan, 2009, 330 p.
- Harlan Lane (trad. de l'anglais), *Quand l'esprit entend : Histoire des sourds-muets*, Paris, Odile Jacob, 1991, 504 p
- Yann Cantin, *La communauté sourde de la Belle Époque*, préface de Florence Encrevé, Paris, Archives et Culture, 2018
- Sylvain Kerbourc'h, *Mouvement sourd (1970-2006): de la langue des signes française à la reconnaissance sociale des sourds*, Le Harmattan, 2012, 250 p.
- « *Construction de soi et surdité – Construire son identité pour un sourd profond né dans une famille d'entendants* », Article de Monique Pouyat, psychologue et rédactrice en chef de la revue Connaissance et Surdités chez ACFOS (Action Connaissance Formation pour le Surdité), source : https://www.acfos.org/wp-content/uploads/base_doc/psychologie_surdite/CS29_constructiondesoisurdite.pdf

Récits de vie : des autobiographies qui permettent de garder une empreinte des évènements fondateurs et fédérateurs.

- Emmanuelle Laborit, *Le cri de la mouette*, 1993, Robert Laffont
- Jean-Yves Augros, *Ma parole*, IVT éditions, 2012
- Victor Abbou, *Une clé sur le monde*, Eyes édition, 2017
- Françoise Chastel, *Des mains et des lèvres*, Publishroom, avril 2017
- Patrick Belissen, *Paroles de sourds – A la découverte d'une autre culture*, La Découverte, 2017.
- Francis Bertin, *Le théorème de la chaussette*, Eyes Édition, 2016.

Emissions :

Œil et la main :

La voix au chapitre, <https://www.youtube.com/watch?v=ualR3aEoIXc>

L'âge d'or, <https://www.youtube.com/watch?v=AiOCgRYCeNk>

Itinéraire d'un girafon, <https://www.france.tv/france-5/l-oeil-et-la-main/6632144-itineraire-d-un-girafon.html>

Films et documentaires :

Alfredo Corrado, de Julien Bourges, production Bourges, DVD, 2023

Quels sont les contenus issus des programmes qui peuvent être convoqués pour répondre, illustrer, éclairer ? (Extraits du BO entre guillemets et en italique)

Les candidats doivent obligatoirement se référer à l'Axe 8 : « Le passé dans le présent », annoncé dans le sujet :

- « *Quels sont les héritages de l'histoire des sourds ?* »
- « *Dans quelle mesure les représentations historiques peuvent-elles être fondatrices et fédératrices de l'identité collective sourde ?* »

En plus de cet axe principal annoncé en en-tête du sujet, faire référence aux axes suivants est possible :

- Axe 1 : Vivre entre générations

« Comment construit-on son identité personnelle et collective ? (Transmission de génération en génération/ en famille/en société/ à travers la culture / la langue structure-t-elle l'identité ? »

- Axe 4 : Représentation de soi et rapport à autrui

« Quels sont les éléments symboliques dans la culture sourde* ? Quel regard sur les sourds apportent-ils ? »

« Qui est sourd ? Qu'est-ce qu'un sourd ? Qui suis-je, moi, à côté d'un sourd ? »

- Axe 6 : La création et le rapport aux arts

« Les arts de la langue des signes provoquent-ils un changement de regard social ? »

Analyse commentée de chaque document mentionné dans le sujet

Document 1 :

Le film *Alfredo Corrado* était projeté à IVT. Les spectateurs, qu'en ont-ils pensé ? Voici leurs réponses ! #alfredocorrado #productionbourges, vidéo en langue des signes française.

Source : Facebook productionbourges — 26 septembre 2023

Lien : <https://www.facebook.com/productionbourges/videos/le-film-alfredo-corrado-%C3%A9tait-projet%C3%A9-%C3%A0-ivt-les-spectateurs-quent-ils-pens%C3%A9-v/534426835541138>

Durée totale : 4 minutes 29 secondes

Présentation du document

- Titre : *Le film Alfredo Corrado* était projeté à IVT. Les spectateurs, qu'en ont-ils pensé ? Voici leurs réponses ;
- Auteur : Production Bourges ;
- Source : vidéo publiée dans Facebook productionbourges ;
- Date : 26 septembre 2023 ;
- Durée de l'extrait : 4 minutes 29 secondes.

Type du document

- LS directe montée ;
- Lieu : certainement dans un cinéma, à la sortie d'une projection ; fond neutre ; cadrage : plan américain ;
- Interview : on ne voit pas la personne qui pose les questions, uniquement les spectateurs qui témoignent. Les témoins ont conscience du fait que leur propos est à destination d'un public. Ils l'interpellent directement parfois ;
- Regard des témoins : soit dirigé vers l'interviewer (légèrement à gauche de la caméra), soit face caméra pour interpeller le public qui lit la vidéo.

Contenus et propos

À la sortie d'une projection du film de Julien Bourges, « *Alfredo Corrado* », l'avis des spectateurs a été recueilli en LS-Vidéo.

Neuf personnes, spectateurs sourds et entendants témoignent. Parmi elles, de grandes personnalités

de la communauté sourde comme Simon Attia, Emmanuelle Laborit, Jennifer Lesage-David, Victor Abbou, certaines ont même directement collaboré avec Alfredo Corrado à l'époque de la création d'IVT.

Une des personnes entendantes est traduite par une interprète (Corinne Gache IVT).

Ces personnes donnent leur avis sur le film. Elles le présentent toutes comme étant majeur, primordial, comme étant une véritable (re)prise de conscience de l'Histoire partagée des sourds, une trace immuable de la création d'IVT. Chacun incite, avec conviction, à aller voir le film.

Termes, vocabulaire, iconicité

Il est attendu que les candidats connaissent, voire maîtrisent les signes des personnalités et références de la culture sourde : Alfredo Corrado, Julien Bourges, IVT, le Réveil Sourd.

Le Lexique/ Signaire général :

[COMMUNAUTE] ; [PIRE] ; [DEVELOPPER] ; [ALTERNANCE] ; [PERIODE] ; [PLONGER DANS LE MONDE] ; [TRACES] ; [BÂTIR ou CREER] ; [PUISSANCE] ; [PRISE DE CONSCIENCE] ; [ELECTROCHOC] ; [EMERGENCE ou PREMICES] ; [ECLOSIONS MULTIPLES] ; [RASSURANT].

Les superlatifs :

[RARE] « exceptionnellement rare ! » ; [TIRER SON CHAPEAU À QUELQU'UN] ; [RENDRE HOMMAGE] à 3'22 « grand chapeau » ; [PI- VIENT PAS.] à 3'28 ; [EFFONDREMENT (d'IVT)] à 3'30 ; [AVOIR INTÉGRÉ] « dans le ventre » un concept : à 3'59 / 4 ' ; [LONGÉVITÉ] à 4'07.

Le Signaire spécifique de la LSF et sa correspondance en français :

[PEAU], qui correspond à l'expression « en chair et en os » ; [MARTEAU SUR LA TEMPE/LE FRONT] qui correspond à prise de conscience brutale, une révélation, un électrochoc ; [LÀ], qui signifie présence ou existence de quelque chose ; [INTEGRER / DANS LE VENTRE] qui correspond à une appropriation culturelle forte, acquisition profonde, intégrer « dans les tripes » ; [LONGÉVITÉ/ ETERNELLEMENT] qui correspond à une notion d'infini, d'éternel, d'élément qui perdure pour les siècles à venir ; [BON BON BON] correspond à ce qui est validé ; Les pièces de théâtre de IVT : 1^{ère} [], 2^e] [= les 2 crochets fermés puis ouverts au monde.

Différents niveaux de langue :

Il est attendu du candidat qu'il souligne le recours fort :

- à l'iconicité, dans l'expression d'Emmanuelle Laborit qui évoque sa plongée dans le monde d'IVT (iconicité naissance). Le titre en LSF des créations d'IVT ([] puis] [).
- à la manipulation de l'espace avec divers locus signifiants.
- aux prises de rôles : la présentatrice de Média Pi de 1'13 à 1'45, Emmanuelle Laborit de 2'45 à 3'35.
- au paramètre non manuel « expression du visage » très utilisé par les témoins pour évoquer l'expression des émotions ressenties lors de la projection.

Le candidat pourra également remarquer une situation d'interprétation (de 1'46 à 2'21), le recours ponctuel au français signé (par exemple de 0'46 à 1'12 femme veste blanche), l'utilisation de différentes formes d'expression face caméra : interpellation directe du public ou simple réponse à la question.

Analyse, interprétation, discussion, connaissances

Le film documentaire « *Alfredo Corrado* » est une rétrospective du chemin parcouru depuis le « Réveil Sourd » pour lequel IVT, créé en 1977 par Alfredo Corrado, a eu un rôle prépondérant. Le

documentaire relate les étapes successives de ce parcours, certains des acteurs principaux de cette période y sont montrés. Ce film constitue, en cela, une référence pour l'histoire, pour la transmission du patrimoine aux générations futures.

Des spectateurs sont interrogés à la suite de la projection. Ils sont unanimes et évoquent :

- La beauté du film
- Son importance en tant que vecteur de patrimoine, sorte de manifeste sur ce que fut cette période si importante pour la reconnaissance de l'identité collective sourde.
- La nécessité pour tous, plus encore pour les jeunes générations, d'aller voir le film pour prendre conscience du travail accompli, des obstacles qu'il a fallu contourner pour obtenir cette visibilité des Sourds.

Certains spectateurs ont redécouvert avec plus de précision, de poésie et d'admiration le parcours si singulier d'Alfredo Corrado et l'histoire d'IVT. Ils expriment une profonde gratitude envers Alfredo Corrado (personnalité exceptionnelle au rôle fondateur dans la création IVT). Ils insistent sur l'importance du message aux jeunes générations : rien n'est jamais acquis, il faut continuer à se battre pour la construction de l'identité sourde. Ils saluent également le travail de Julien Bourges, le réalisateur.

Les personnes qui témoignent sont des spectateurs, mais aussi des personnalités connues dans la communauté sourde : Victor Abbou, Emmanuelle Laborit qui ont participé activement aux ateliers théâtre d'IVT dès le début, Simon Attia, Corine Gache, salariés d'IVT, Jennifer Lasage-David Co-Directrice actuelle d'IVT avec Emmanuelle Laborit.

IVT continue à faire perdurer la culture sourde, près de cinquante ans plus tard, assurant ainsi la visibilité des sourds

On peut discuter de l'expression des témoins en LSF (la rapidité ou la clarté du propos, les signes connus ou inconnus selon les niveaux des élèves de L2).

Attentes bonus pour classer les candidats⁴

Le jury s'est appuyé sur la connaissance de certains éléments pour pouvoir classer les candidats :

- La Production Bourges, le réalisateur (Julien Bourges), ses autres films (*La Vérité*, *Armand Pelletier*, *Jean-Yves Augros*, *les Silencieux*, ...)
- L'importance de ce documentaire en tant qu'héritage pour les générations futures
- La connaissance précise d'IVT, en particulier :
 - o Les 4 fondateurs d'IVT : Alfredo Corrado, Jean Grémion, Bill Moody et Ralph Robbins.
 - o L'année de création : 1976 au château de Vincennes.
 - o Le lieu qu'occupe actuellement IVT : cité Chaptal, Paris 9^e
 - o Les co-directrices actuelles : Jennifer Lesage-David et Emmanuelle Laborit.
 - o Alfredo Corrado et son parcours.
- La connaissance des dates des événements fondateurs.
- La (re)connaissance des spectateurs interviewés, leurs signes, leur lien avec la communauté sourde :
 - o Simon Attia, comédien et professeur IVT (cf. film *Le pays des Sourds*)
 - o Igor Casas, interprète LSF-Fr, coda.

⁴ Cette expression désigne des éléments qui ne sont pas des incontournables en tant que tels, mais qui ont permis de hiérarchiser les productions des candidats.

- Anne Charlotte Kaczmarek (qui a participé à l'interview d'Emmanuelle Laborit, cf sujet du CAPES session 2024)
 - Aliza M'Sika, traductrice sourde de Langue Turquoise Sourde
 - Victor Abbou, comédien IVT, écrivain de *Une clé sur le monde*, formateur au SERAC et à Paris 8
 - Corinne Gache, première interprète salariée LSF-Fr à IVT, coda
 - Emmanuelle Laborit, comédienne (découverte à l'âge de 7 ans d'IVT, première pièce *Au bout du couloir*), metteur en scène, autrice, Co-Directrice actuelle d'IVT.
 - Jennifer Lesage David, co-directrice actuelle d'IVT.
- Si le candidat a vu le film, sa capacité d'analyse critique a été valorisée

Discussion en lien avec les termes clefs du sujet

Le candidat pourra évoquer l'influence des personnalités qui ont marqué l'histoire contemporaine des Sourds, la création d'IVT, le « Réveil sourd » et plus largement l'Histoire des Sourds, la participation active de certains témoins à cette expérience. La construction d'une identité collective (IVT troupe/ représentations) et de l'identité individuelle de chacun (Victor Abbou, Emmanuelle Laborit) pourra être analysée, débattue. De même, le fait de donner à voir son identité, de la minorité à la majorité, la transmission du patrimoine vers les jeunes générations et leur mission pour l'avenir (créer d'autres spectacles à IVT, d'autres compagnies, poursuivre le combat sans relâche) pourront faire l'objet de discussion.

Document 2 :

« 40 ans IVT - DISCOURS », vidéo en langue des signes française.

Source : Chaîne YouTube International Visual Theater, Présentation de saison, document diffusé le 18 mai 2017

Lien : https://www.youtube.com/watch?v=f_KT-mVfmUs

Durée totale de 14 minutes, extraits composant le document 2 situés entre 7 minutes 35 secondes et 8 minutes 23 secondes, puis entre 11 minutes 18 secondes et 13 minutes 56 secondes.

Durée totale : 3 minutes 39 secondes.

Présentation du document

- Titre : « 40 ans IVT – Discours » ;
- Auteur : International Visual Theater ;
- Source : vidéo publiée sur la chaîne YouTube de International Visual Theater ;
- Date : 18 mai 2017 ;
- Durée totale : 14 minutes ;
- Durée des deux extraits : 3 minutes 39 secondes dont :
 - 1er extrait entre 7 minutes 35 secondes et 8 minutes 23 secondes ;
 - 2eme extrait entre 11 minutes 18 secondes et 13 minutes 56 secondes.

Type du document

- LS directe montée pour l'anniversaire des 40 ans d'IVT ;
- Les personnes qui témoignent ne pouvaient se rendre sur place à IVT ;
- Lieu : premier extrait, dans un bureau/ lieu de travail, fond chargé. Quant au second extrait, fond neutre ;

- Regard face à la caméra pour exprimer des propos à destination d'un public
- La vidéo est sous-titrée.

Contenus et propos

La LS-Vidéo a été réalisée pour célébrer le quarantième anniversaire d'IVT, fondé en 1977. Cette vidéo cible un public varié, comme en témoigne la présence de sous-titres dans la vidéo d'origine. Le document compile les récits de ceux qui n'ont pas pu assister à la célébration du 10 mai 2017 à IVT.

Deux individus prennent la parole. « Témoins directs », anciennes militantes impliquées dans la création d'IVT dans les années 75, particulièrement en 1977, elles étaient contemporaines des quatre fondateurs y compris Alfredo Corrado. Elles partagent leurs souvenirs : l'éveil à leur identité sourde, la prise de conscience que la LSF est une langue à part entière, les premières interactions au château de Vincennes, les premiers ateliers de théâtre, l'exploration de la culture sourde. C'est aussi une révélation pour les entendants, la découverte de pièces de théâtre réalisées, interprétées et mises en scène par des personnes sourdes.

Extrait 1 : Monica Companys explique comment les sourds se sont découverts et libérés grâce à la langue des signes. Elle souligne le rôle fondamental joué par Alfredo Corrado et IVT qui ont permis aux sourds d'être remarqués par les entendants alors que le militantisme, les manifestations de l'époque n'étaient que peu relayées. Selon elle c'est en cela que IVT peut être considéré comme le fer de lance, l'étendard de la LSF.

Extrait 2 : Evelyne Sebag témoigne des personnes clefs qui ont participé à la création d'IVT. Elle explique comment, grâce à elles, elle-même est devenue fière de sa langue des signes, fière d'être sourde.

Termes, vocabulaire, iconicité

Il est attendu que le candidat connaisse les noms signés de personnalités ou de lieux, d'institutions emblématiques : Alfredo Corrado, Jean Grémion, Bill Moody, Ralph Robbins, Monica Company, IVT, le château de Vincennes.

Le Signaire spécifique de la LSF et sa correspondance en français :

[ETENDARD] ; [MARTEAU SUR LA TÊTE], signe très iconique qui correspond à prise de conscience

Insistance ou répétition des idées :

[EMANCIPATION/LIBERATION] (7min41), [LANGUE DES SIGNES], [THEATRE], [IDENTITE SOURDE], [FIERTE] vs [HONTE], [NON-RECONNAISSANCE], [MILITANTISME], [ETENDARD], [VALEUR].

Les signes spécifiques de la LSF avec labialisation :

- Labialisation « pi » : [COMME] (11'50'') -
- Labialisation « paf » : [DEVENIR] (13'09 – 13'15'')

Différents niveaux de langue

Le candidat devait souligner le recours fort aux prises de rôles des deux témoins, Monica Companys et Evelyne Sebag, la manipulation de l'espace, l'expression des émotions omniprésentes tout au long des discours, que ce soit par l'utilisation du lexique (fier, honteux...) ou par le langage corporel et les expressions du visage.

Le temps :

Le candidat devait analyser la manipulation des axes du temps avec la continuité du combat du passé vers le présent et même vers le futur qui est mis en avant dans l'expression de la langue même. Des signes importants sont à identifier à ce propos :

- « Du passé vers présent » : [AU FUR ET À MESURE] ou [LE TEMPS PASSE] (trois fois signé en 12 min 09 puis 12 min 20 et 13 min 04) ;
- [MAINTENANT] (deux fois signé en 12 min 50 puis 12 min 58) ;
- Pour le futur » : [RELAIS], [CONTINUER] (3 fois signé de 13 min 17 à la fin).

Analyse, interprétation, discussion, connaissances

Grâce à la présence d'Alfredo Corrado, une prise de conscience d'une situation insupportable pour les sourds français s'opère. Véritable élément révélateur, la création d'IVT est un moteur du changement, la honte est enfin abolie, c'est la fin d'une période sombre pendant laquelle les sourds étaient une minorité discriminée, et ce, depuis le congrès de Milan. Une discussion autour des signes [FIERTÉ] et [VALEURS] peut s'engager.

Ces deux témoignages mettent en lumière une double reconnaissance :

- 1- intracommunautaire, avec une affirmation collective qui permet la construction de l'identité collective (cf. Monica Companys) et individuelle (cf. Evelyne Sebag) ;
- 2- au-delà de la communauté, vers le public entendant (cf. Monica Companys).

Cela révèle aussi un besoin d'appartenance à un groupe identitaire et la nécessité d'une reconnaissance sociale. Ces témoignages évoquent comment, grâce à la langue des signes, les sourds sont devenus fiers de leur statut. Evelyne Sebag interroge et sollicite les jeunes générations.

Le candidat pourra faire référence aux pièces de théâtre mises en scène par Alfredo Corrado : « [] », qui présentait une communauté à la recherche de sa propre culture puis «] [», qui racontait l'ouverture de la communauté sourde afin de partager sa culture avec les autres.

Il pourra également interroger la modification de l'identité des personnes sourdes confrontées aux nouvelles technologies, avec entre autres la généralisation de l'implant cochléaire.

Attentes bonus pour classer les candidats

Afin de classer les candidats, des éléments de connaissance ont permis de discriminer les copies :

- La connaissance précise des deux témoins (leur identité, parcours, nom-prénom, signe) : Monica Companys est une ex-comédienne d'IVT dans les pièces « EDNOM » (« MONDE » à l'envers) et « L.M.S. » dans les années 80 et crée une entreprise qui vend des livres et DVD ludiques en LSF ; Evelyne Sebag est une ancienne comédienne amatrice à IVT.
- La citation d'autres exemples de personnalités qui ont participé au premier groupe fondateur d'IVT, aux ateliers pour les enfants.
- Les connaissances culturelles (lieu emblématique du château de Vincennes, pièces de théâtre qui y ont été jouées, titre des premières pièces d'IVT : [],] []). Mais aussi des connaissances liées aux associations militantes telles que « Sourds en Colère ».
- L'analyse précise de faits grammaticaux permettant d'identifier des expressions typiquement LSF (Devenir : [PAF], si jamais [PI]).

Discussion en lien avec les termes clefs du sujet

Le candidat mettra en avant un processus qui se découpe en étapes :

- 1- Révélation, prise de conscience de ce qui a été vécu pendant de longues années (interdiction LSF/ oppression/congrès de Milan), évènements négatifs ;
- 2- « Réveil Sourd » : premières manifestations, premières associations militantes ;
- 3- Arrivée d'un élément extérieur fort : Alfredo Corrado (événement positif marquant) ;
- 4- Création d'IVT à Vincennes, ateliers, spectacles, enseignement de la LSF (le « Réveil Sourd » se poursuit, marqué par des événements positifs) ;
- 5- Reconnaissance de la valeur de sa langue des signes par le partage collectif d'une culture ;
- 6- Construction de l'identité collective par le partage d'une langue, d'un intérêt partagé, d'activités et de projets communs ;
- 7- Construction de l'identité individuelle (à travers l'identité collective) ;
- 8- Sentiments d'égalité, de reconnaissance de soi et des autres, de fierté.
- 9- Et L'avenir ? Les témoins qui ont vécu le passé ont envie de transmettre leur histoire aux jeunes sourds de la nouvelle génération afin de perpétuer l'histoire de l'IVT et d'Alfredo Corrado ; IVT demeure dans une situation toujours fragile et résiste encore aujourd'hui.

Document 3 :

Sandrine Allier-Guepin - *Le patrimoine sourd*, dessin extrait de *Caricasourds dessins humoristiques d'après les actualités sourdes* – 2020 - éditions Monica Companys, Angers, p 110



Présentation du document

- Titre : *Le patrimoine sourd* ;
- Artiste : Sandrine Allier-Guepin ;
- Type : Document iconographique, dessin en couleur, planche extraite d'un ouvrage regroupant des dessins humoristiques ;
- Source : Livre « *Caricasourds dessins humoristiques d'après les actualités sourdes* » - Éditions Monica Companys – Page 110 ;
- Date de publication : 2020.

Contenus et propos

Description :

- Un cadre qui contient une illustration : dessin en couleur, nom de l'auteur dans le cadre en bas à droite « Allier Guepin » (pas de prénom) ;
- Titre hors cadre, en haut à gauche « *Le patrimoine sourd* » ;
- Peu de couleurs utilisées : blanc, vert moutarde, beige, turquoise ou bleu foncé, rouge ;
- 4 personnages :
 - o Un « grand » dont on ne voit que la partie droite du buste, les deux mains, la naissance du cou. Il porte une veste ou chemise verte. Il semble élégant, paisible. Ce personnage porte entre ses mains une sorte de sac en tissu bleu qui semble avoir un certain poids. Il le porte de la main droite et semble le poser dans sa main gauche
 - o 3 « petits » qui s'agitent et semblent inquiets, dans une situation d'urgence, dans l'action. Celui qui est en haut à gauche met sa main pour boucher un trou, celui de droite met du « sparadra » et le troisième en bas (une femme ?) court mettre un seau pour recueillir ce qui s'échappe du sac. Le sac apparaît donc fragile. De chaque trou semblent s'écouler des petits grains noirs.

Propos :

Il s'agit d'un document iconographique centré sur l'épaule d'un personnage. Il illustre le signe lexicalisé « patrimoine ». Le patrimoine est représenté par une bourse que de petits personnages, représentant la communauté sourde, s'escriment à réparer pour que rien ne se perde. Une interprétation pourrait être la suivante : la fragilité du patrimoine culturel sourd, l'urgence à le transmettre avant qu'il ne disparaisse... cela nécessite l'implication indispensable de tous pour le préserver.

Analyse, interprétation, discussion, connaissances

L'artiste matérialise le patrimoine comme une bourse fermement tenue. Autour de celle-ci les petits personnages sont là pour la panser, la réparer, sauver ce qui pourrait s'en échapper pour que rien ne se perde. Le sac ou la bourse est troué(e), abîmé(e), l'artiste met en exergue la vulnérabilité du patrimoine. Les personnages courent pour tenter de récupérer ce qui s'en échappe, on y lit l'urgence. Le contenu du sac est important, mérite que l'on fasse tout son possible pour « ne pas en perdre une miette ». La bourse qui symboliquement pourrait contenir des pièces d'or peut être interprétée comme la culture et l'histoire des sourds qui constituent un trésor.

Cette caricature semble donc faire écho à la culture sourde, au patrimoine sourd qui a du mal à être transmis dans son intégralité. Le document évoque la sauvegarde de la culture sourde qui est en danger, la question de pérenniser l'héritage des sourds (les arts Sourds, la culture sourde, la langue des signes...). Il pose la question de ce qui restera dans quelques années. La culture sourde est-elle en train de périlcliter ? Les événements marquants ont laissé des traces, abîmé ce trésor (congrès de Milan, obscurantisme...). Des personnes ont œuvré pour sauvegarder tout de même ce patrimoine, pour le transmettre jusqu'à aujourd'hui. Le personnage qui détient ce patrimoine n'est volontairement pas identifié, il a un col blanc, on peut supposer qu'il est aisé, qu'il fait partie de la bourgeoisie. Son visage n'est pas visible. Cela peut être interprété comme étant « l'humanité » qui transmet le patrimoine : ce n'est personne en particulier et cela peut être n'importe qui. La responsabilité de chacun est sollicitée. Nous sommes tous acteurs de cette transmission de la culture sourde, cela procure un sentiment d'universalité. La main du grand personnage semble soutenir les petits personnages qui, eux, veillent au contenu du sac.

Les trois personnages peuvent être différenciés en deux hommes et une femme. Ils ont une quête commune, laquelle consiste à préserver ce que contient le sac, une même inquiétude qui se lit sur les visages. L'analyse de ces trois personnages peut induire des interprétations différentes. L'une d'elles peut être vue comme chronologique :

- premier temps : le personnage de gauche en haut tente de calfeutrer le trou avec sa main, d'empêcher que quoi que ce soit ne s'en échappe
- deuxième temps : le personnage du bas court pour récupérer ce qui s'en est déjà échappé.
- troisième temps : le personnage de droite met du scotch pour réparer ce qui a déjà été abîmé

Cette ligne temporelle des trois personnages peut être lue dans un sens (de gauche à droite) ou dans l'autre, ce qui révèle deux interprétations possibles : la transmission se réduit-elle au fil du temps ou bien l'inverse ? Le fait qu'une de ces fissures ne soit pas encore comblée laisse à penser que le combat n'est pas terminé, que nous devons tous continuer à nous mobiliser pour que la transmission du patrimoine sourd puisse se poursuivre pour les générations à venir. Une flèche rouge vient accentuer cet aspect chronologique et implique une lecture descendante du dessin. Elle semble traduire l'accélération du temps présent, de la perte. Cette flèche, à la manière des illustrations dans un dictionnaire, permet de donner à comprendre quel est le signe mis en scène : « Héritage » ou « Patrimoine ». Le titre en haut à gauche, hors cadre du dessin, confirme « *patrimoine sourd* ». Il est important que le candidat définisse la notion de patrimoine et plus particulièrement de patrimoine sourd, qu'il se réfère à l'histoire des sourds.

Un focus peut être fait sur les couleurs. La flèche de couleur rouge est-elle un symbole de souffrance, de sang ? La couleur du sac qui est turquoise fait référence à la couleur symbole de la communauté sourde signante. Il est utile de remarquer qu'aucun élément dans l'illustration n'évoque directement la langue des signes, la surdité ou la culture sourde.

Par conséquent l'analyse du document permet de relever des couleurs, le nom de l'auteur, le titre, le rôle fondamental des mains. Tous ces éléments aiguillent vers la culture sourde. Mais le lien n'est à première vue, pas explicite, c'est donc au candidat d'interpréter. Ces interprétations peuvent être variées : patrimoine, argent, richesse... Le candidat veillera à bien distinguer description et interprétation.

Attentes bonus pour classer les candidats

Dans ce document certains éléments ont pu apparaître dans les productions de certains candidats et ont constitué des plus-values :

- La connaissance de l'artiste Sandrine Allier Guepin et de son nom signé : autrice, caricaturiste, dessinatrice de bandes dessinées très connue dans la communauté sourde, elle publie des livres sur le site Monica Companys et sur le site IVT collection.
- Le lien entre le style de cette planche et le livre « *Milan, 1880* » ou « *Ferdinand Berthier* » de la même autrice (mêmes couleurs, même « style de trait »).
- Le lien possible avec la pièce de théâtre « *HÉRITAGES* », IVT, 2012, pièce de Bertrand Leclair, mise en scène par Emmanuelle Laborit.

Discussion en lien avec les termes clefs du sujet

Il sera mis en avant l'empreinte et la fragilité du patrimoine, les conséquences pour la culture sourde. Le message fort véhiculé par le document à savoir que la transmission est en danger, que les jeunes générations ont une mission primordiale, celle de sauvegarder ce patrimoine peut faire l'objet

d'ateliers-débat avec les élèves et entre les élèves eux-mêmes. Ce document se prête parfaitement à un travail autour du « vivre ensemble » et de l'axe « Le passé dans le présent ».

La question de la solidité de la construction individuelle et collective de l'identité est mise en avant face à la fragilité de la transmission, de la situation de danger pour le patrimoine. Cette question est plus complexe, au regard du profil des élèves de ce groupe de langue seconde, peut être abordée sous forme de discussion en classe à partir du document.

Enfin, le candidat pourra s'interroger sur la façon dont les sourds ont « réparé » ce qui les a blessés, meurtris au cours de l'histoire et plus largement, une résilience est-elle possible ?

Document 4 :

Arnaud Balard – *Manifeste le surdisme* – 2022 - Paris – <https://www.arnaudbalard.com/manifeste-surdisme>

1	Le surdisme est un mouvement artistique, philosophique et culturel qui se veut porteur de valeurs militantes contre l'obscurantisme encore d'actualité qui nous fait prisonniers, nous Sourds, de jugements, et surtout d'un destin, sur lesquels nous n'avons pas vraiment le droit de signes.
5	Le surdisme est ainsi une revendication, et donc une prise de signes dans l'espace public, et pour cela, il doit donc être clairement écrit, lu, signé et partagé pour exister. C'est pourquoi ce manifeste traduit visiblement cet acte d'émancipation qui réfute le point de vue dominant et censeur qu'est l'audisme. C'est un mouvement intellectuel et artistique, « pi-Sourd », par lequel nous signifions :
10	– Nous, surdistes, proposons de nous exprimer par la littérature, le théâtre, le cinéma, la peinture, la sculpture ou toute autre forme d'expression, en explorant tout ce qui touche, de près et de loin, à la surdité et aux Sourds et à leur place dans l'espace social. – Nous revendiquons notre mouvement comme porteur de créativité, d'inclusion, de complémentarité et d'enrichissement mutuel.
15	– Nous nous mobiliserons artistiquement pour créer un état d'esprit de surditude qui, se veut être une attitude éclairée, pouvant être partagée par tous. Pourvu que la spécificité linguistique soit reconnue et acceptée à juste valeur, et pourvu que la communication et les valeurs d'échanges, de respect et d'égalité soient partagées.
20	Nous voulons donc que le surdisme crée et stimule une surditude chez l'autre ; qu'il soit un pont entre vous et nous, une passerelle que chacun peut franchir librement. – Nous défendons et nous nous mobilisons donc par nos moyens artistiques, sans ambiguïtés, pour faire place à cette spécificité linguistique et socioculturelle de la communauté sourde. – Nous revendiquons l'expression artistique sur, de et par la Langue des Signes comme un trait d'union sociale, et non comme un clivage linguistique et culturel.
25	– Nous rendons hommage à ceux qui ont défendu et porté notre potentiel, au vu et au su de tous, malgré et contre les obstacles, à travers l'Histoire Sourde. Connus ou méconnus, ils ont porté la foi du surdisme jusqu'à nous, même sans le nommer explicitement. À nous de la redéfinir, de nous relier, et de travailler à rendre visible et réelle notre place sociale.
30	Le surdisme se veut être un mouvement collectif international et porteur d'une philosophie positive, constructive, militante et inclusive, que ceux qui partagent ces valeurs, nous rejoignent ! Dénonçons les préjugés, stimulons notre créativité et faisons appel à une nouvelle force communautaire dans l'esprit d'universalité, au-delà de nos frontières nationales.
35	Confrères, unissons-nous et exprimons-nous dans le surdisme ! L'audisme dénigre, La surditude accueille,
40	Le surdisme révèle.

Présentation du document

- Titre : *Manifeste le surdisme* ;
- Auteur : Arnaud Balard ;
- Source : <https://www.arnaudbalard.com/manifeste-surdisme> ;
- Date : 2022 ;
- Lieu : Paris.

Ce texte se trouve sur la page du site d'Arnaud Balard accompagné d'une image et du signe créé « surdisme ». (NB : le candidat n'a pas accès à internet).

Contenus et propos

Le texte est un manifeste qui définit et présente les idées d'un mouvement intellectuel, philosophique, artistique et culturel, le surdisme, selon le point de vue de l'artiste Arnaud Ballard, créateur du terme. Le surdisme porte des valeurs militantes contre l'obscurantisme. Ce manifeste est un appel à la mobilisation pour une meilleure visibilité.

Analyse, interprétation, discussion, connaissances

Arnaud Balard a créé le terme de « surdisme » pour désigner ce mouvement de lutte contre les discriminations envers les personnes sourdes et les personnes sourdes-aveugles. Ce terme est préféré à celui d'« audisme », plus répandu dans le monde anglophone.

C'est un mouvement intellectuel, philosophique, artistique et culturel qui se veut rassembleur, ignore les clivages et promeut des valeurs militantes : la place des sourds à travers l'histoire, leur identité, leur culture et la langue de signes. Ce mouvement reprend toutes les formes d'art, qui, au-delà de l'expression et de la créativité de l'artiste, tendent à faire passer un message sur les sourds en général, que ce soit la surdité ou la culture sourde. En effet, le surdisme s'exprime à travers l'art qui lui-même possède un langage universel, il permet de changer le regard sur les sourds afin qu'ils ne soient plus dénigrés et considérés comme « à réparer ». Les Sourds sont des individus à part entière qui témoignent de leur intelligence et de leur créativité.

Artiste sourd-aveugle (atteint du syndrome de Usher), militant, fondateur du surdisme, A. Balard est lui-même un artiste surdiste, auteur de nombreuses œuvres (*HandsBird*, *Sign Union Flag*). Pour lui, la communauté sourde ne se limite pas aux personnes sourdes, mais inclut les sourds-aveugles, les familles de sourds, les CODAs, les interprètes, tous ceux qui s'expriment en langue des signes et participent à une culture sourde.

La notion de surdisme est émergente, elle doit être partagée et propagée. Ainsi l'auteur fait allusion à un mouvement collectif international dont l'objectif est de partager les valeurs communes et de permettre une prise de conscience de la part du public qu'il soit sourd ou entendant.

Dans les choix de rédaction du manifeste, l'emploi du « nous » est un élément remarquable. De même sont à souligner les choix de l'auteur d'employer le S majuscule pour le mot Sourd, le H majuscule pour l'Histoire.

Connaissances :

Le candidat devra être en mesure de définir les termes de surdisme, audisme, « pi-Sourd », de lever

l'ambiguïté entre les deux termes surdisme et audisme. Le terme « audisme », créé en 1975 par Tom Humphries, met l'accent sur la domination des entendants et la valorisation de l'audition. L'audisme est corrélé à l'audition : il marque les fortes discriminations que les sourds traversent et subissent dans la société entendante.

Le terme « surdisme », créé par Arnaud Balard, met l'accent sur l'expérience des personnes sourdes qui se battent pour leurs droits à l'égalité.

Iconicité, signes attendus chez le candidat dans son expression en LSF

Le candidat devra connaître les signes de surdisme et d'audisme.

Attentes bonus pour classer les candidats

Les candidats ont pu faire valoir des connaissances ayant permis de les classer :

- L'artiste, Arnaud Balard, son identité, son signe, son parcours, son métier, son œuvre ;
- Les créations phares de cet artiste : *le bébé Pile*, drapeau *Deaf Union Flag* ;
- La signification, symbolique du *Deaf Union Flag* : affirmation de sa forme (mains/continents), choix des couleurs, symboles d'une communauté : bleu, jaune, turquoise ;
- Les artistes qui se réclament de ce mouvement.
- Le fait que les termes surdisme, surditude et audisme soient des néologismes ;
- Les deux courants d'art : surdisme en France et Europe et audisme aux USA ; les actions artistiques liées au surdisme ;
- Des connaissances concernant le Syndrome de Usher ;
- La littérature autour de ce syndrome : *La vie d'une Usher et d'une sourde*, Sandrine Dangleterre (Usher) et Dany Pahon (dessinatrice non Usher) ; *La mystérieuse vie d'une Usher*, Sandrine Dangleterre ; *Annie Sullivan et Helen Keller*, Joseph Lambert.

Discussion en lien avec les termes clefs du sujet

Le candidat pourra dans sa composition aborder les sujets suivants :

- La période sombre de l'Histoire des sourds, l'obscurantisme qui agit comme élément déclencheur (les faits historiques marquants de cette période) ;
- La nécessité, pour la communauté, d'être vue (manifeste, drapeau, valeurs, actions) pour être reconnue ;
- La question de l'art militant et l'art Sourd ;
- La participation à un mouvement, à un collectif, pour construire une identité collective, premier pas vers l'affirmation de son individualité, et donc de son identité individuelle. Le surdisme est directement lié à la construction collective de l'identité sourde, il a pour vocation de vouloir rassembler, renforcer les liens au sein de la communauté sourde, de réaliser des œuvres appartenant à un même mouvement ;
- La construction de l'identité collective inclut-elle forcément une lutte ? Les Sourds s'opposent, se révoltent, revendiquent pour exister ;
- Le drapeau constitue un parfait exemple de ce symbole d'union.

Discussion autour des quatre documents en lien avec les mots clefs du sujet

Rappel des mots clefs du sujet :

- Évènements fondateurs, leur empreinte.
- Histoire de la construction collective de l'identité sourde
- Histoire de la construction individuelle de l'identité sourde

Idées communes aux documents :

Dans l'ensemble des quatre documents, le candidat devra souligner :

- Les évocations indirectes du Congrès Milan, de l'oppression ; la LSF chassée des lieux d'accès à l'éducation et à la culture (école, instituts)
- Le chemin vers la construction individuelle d'une identité sourde, une histoire individuelle. Les sourds accèdent à des métiers de qualité, ont des vocations (on sort des métiers ouvriers qui étaient généralité jusque-là). Les sourds sont acteurs (S. Attia, V. Abbou, E. Laborit), metteurs en scène (E. Laborit, A. Corrado), journalistes (média Pi), enseignants de LSF (V. Abbou), réalisateurs (J. Bourges), directeurs de structures institutionnelles (E. Laborit, A. Corrado), interprètes LSF (Coda), auteur et autrice (M. Companys), dessinatrice, illustratrice (Sandrine Allier Guepin), artiste (Arnaud Ballard), etc.
- L'émergence de revendications fortes à la suite de plus d'un siècle d'obscurantisme : le « réveil sourd », la création d'IVT et ses diverses missions, le surdisme, la transmission du patrimoine ;
- La culture sourde en tant que patrimoine partagé ;
- La naissance et la reconnaissance de l'art pi-sourd.

Le candidat s'appuiera plus spécifiquement sur les **documents 1 et 2**, pour souligner :

- La prise de conscience, le révélateur que constitue la venue d'Alfredo Corrado et plus largement la création d'IVT. Le moteur que constituent les ateliers de pratique théâtrale, la honte enfin abolie et les prémices d'une reconnaissance intracommunautaire. Cette affirmation collective permet la construction individuelle de l'identité.
- Les figures qui deviennent emblématiques pour toute une génération de sourds dans la période du « réveil sourd », les manifestations, le militantisme et la création d'associations qui donnent une visibilité aux Sourds, leur ouvrent la voie vers une construction collective de leur identité. (Cf. document 1 — Alfredo Corrado et certains autres témoins ; document 2 : évocation d'Alfredo Corrado, de Bill Moody, de Jean Grémion...);
- Ces mêmes figures qui deviennent également emblématiques pour toute une catégorie de personnes entendant qui s'intéressent à la LSF, font la démarche de l'apprendre.

Le candidat s'appuiera plus spécifiquement sur les **documents 1, 2 et 4** pour mettre en avant :

- Le changement de regard, plus ou moins rapide, du monde entendant sur les sourds : depuis les manifestations de la période du « réveil sourd » aux représentations publiques des créations d'IVT, jusqu'à l'émergence d'un désir affirmé chez les entendants qui s'inscrivent dans des ateliers d'apprentissage de la LSF avec des enseignants sourds. C'est le début d'une véritable ouverture vers le monde entendant ;
- La reconnaissance qui s'étend au-delà de la communauté, vers le public entendant (spectacles et activités d'IVT, cf. documents 1 et 2, Monica Companys, œuvres et démarche d'Arnaud Ballard cf. Document 4) ;
- La visibilité, toujours plus grande, des Sourds aux yeux de tous : *Deaf Union Flag*, Journée Mondiale des Sourds, IVT, pièces de théâtre, festivals...

Le candidat s'appuiera plus spécifiquement sur les **documents 2 et 4** pour souligner :

- Le sentiment d'égalité avec la norme entendant (témoignage d'Evelyne Sebag cf. document 2, Arnaud Ballard, cf. document 4) ;
- La découverte tardive pour certains de leur identité.

Des points de discussion :

Le candidat pourra soulever la question de la place primordiale qu'occupe IVT au sein de la communauté Sourde, étant considéré comme l'un des prémices du « réveil sourd ». Pour autant, l'histoire de l'art liée à la communauté sourde remonte bien avant l'avènement du « réveil sourd ». On pourra citer par exemple le tableau du serpent réalisé par Ferdinand Berthier ou *Le banquet central* de 1834, œuvres qui perdurent jusqu'à nos jours ou encore le sport silencieux créé par Rubens Alcais après l'interdiction de la LSF au congrès de Milan (du sport silencieux au Handisport).

Dans leurs propositions les candidats pouvaient faire état de la notion de besoin de rassemblement et de visibilité.

Les documents sont à utiliser avec une classe de seconde, dans l'axe « Le passé dans le présent », les candidats devront montrer que les événements du passé, qu'ils soient positifs ou non, sont omniprésents.

Questionnements possibles pouvant aider les candidats à structurer leur propos :

- Dans quelle mesure les événements historiques sont-ils fondateurs de l'identité sourde ?
- De quelle manière l'expression artistique devient-elle un vecteur du patrimoine sourd ?
- De quelle manière les témoignages du passé peuvent-ils influencer sur la fierté de l'identité sourde ?
- Quel est le patrimoine historique pour la culture artistique sourde et la langue des signes aujourd'hui ?
- Au regard de l'histoire, comment un individu sourd parvient-il à se constituer une identité propre de nos jours ?
- Aujourd'hui comment, à travers quoi, un individu sourd construit-il sa propre identité ?

2.2 Sujet et attentes du jury pour la deuxième partie de l'épreuve (traduction)

Pour rappel il s'agit de traduire en langue française l'extrait du document 2 situé de 2 minutes 31 secondes à 2 minutes 46 secondes.

Il est essentiel de posséder une solide maîtrise de la langue française afin d'être en mesure d'enseigner efficacement aux élèves en utilisant des documents authentiques rédigés en français, tels que des extraits d'articles ou de livres. Ces supports permettent aux élèves de se familiariser avec la langue telle qu'elle est réellement utilisée, les aidant ainsi à améliorer leur compréhension et leur expression écrite et signée. La bonne maîtrise de la compréhension des vidéos en Langue des signes (LS-Vidéo), ainsi que des bases linguistiques, est essentielle, tout comme la maîtrise de l'expression écrite en français. En traduction, la richesse des termes, des propositions tout en veillant à respecter scrupuleusement le sens est une plus-value. Le candidat est invité à recontextualiser l'extrait au regard de ce qui précède.

Le jury attend obligatoirement dans la traduction les mots suivants : [FIERE], [SOURDE], [LANGUE DES SIGNES], [HONTE], qui font partie des connaissances lexicales de base.

Le jury attend du candidat qu'il décèle le sens du langage corporel qui est particulièrement explicité dans l'extrait. Qu'il souligne en revanche que le temps est implicite. Ce rapport au temps est important. L'aujourd'hui est un aujourd'hui inscrit dans le passé. Il est aussi important que la traduction reflète l'emphase, la valorisation.

Le candidat s'attachera à souligner l'iconicité de l'expression et des expressions du visage qui font sens ainsi que l'orientation du regard du locuteur :

- « Index pointé sur la main » signifie la langue des signes ;
- Signe « vrai » peut insister aussi le mot « très belle » ou signifier « une langue à part entière » ;
- Signe « désobéir » ou « ne plus suivre les autres » ;
- Signe (2'39'') : Langue des Signes ? Signes ? ;
- Signe (2'43'') : affirmer ? Courage ? Respectable ?

Propositions de traduction en langue française

1 — La langue des signes est, pour moi, véritablement devenue une belle langue. Ainsi, je me suis ouverte à la vie, je n'ai plus honte, j'ignore les obstacles, je vais de l'avant.

2 — Avec le recul, je me dis que je suis fière d'être sourde, fière de ma langue qui est une belle langue, je n'ai plus de honte, j'avance avec conviction en ignorant les embûches sur mon chemin.

3 — Aujourd'hui, je suis vraiment fière d'être sourde et la langue des signes est vraiment belle. Je me suis ouverte à la vie, je n'ai plus honte, j'avance confiante.

4 — Maintenant, je suis vraiment fière d'être sourde. La langue des signes est une très belle langue. Je suis désormais ouverte, je n'ai plus honte et je peux avancer sans contrainte.

Traduction en sous-titres du document source :

« (...) Maintenant je peux vous dire, je suis fière d'être sourde et la langue des signes est bien belle ! Je me suis ouverte à la vie, je n'ai plus honte et n'ai peur de rien. ».

3. Deuxième épreuve d'admissibilité : épreuve disciplinaire appliquée

Selon l'arrêté du 25 janvier 2021 :

« L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles (...).

Dans la perspective du travail en classe à travers cette séquence pédagogique, le candidat analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou plusieurs faits de langue sélectionnés par le jury à partir du document vidéo en LSF, support principal figurant dans le dossier. »

L'épreuve est rédigée en français.

3.1 Sujet et attentes du jury

Le sujet est téléchargeable sous le lien : [Sujets des épreuves d'admissibilité et rapports des jurys des concours du Capes de la session 2025 | devenirenseignant.gouv.fr](https://devenirenseignant.gouv.fr/sujets-des-epreuves-d-admissibilite-et-rapports-des-jurys-des-concours-du-capes-de-la-session-2025)

Programme de Langue des signes française pour la classe de quatrième de collège, langue première

Thématique : confrontation des valeurs par les langues.

À partir de l'ensemble documentaire proposé (documents numérotés de 1 à 4), vous sélectionnez un ensemble cohérent de trois documents, incluant obligatoirement le document 1, pour une exploitation pédagogique en classe de quatrième en langue première.

Vous proposerez tout d'abord une analyse critique de votre sélection dont vous mettrez en évidence la cohérence d'ensemble.

Quels sont les termes clefs et leur définition ?

Les termes clefs se situent au sein de la thématique issue du programme :

Confrontation : il s'agit de l'action qui met face à face des personnes, des idées, des faits ou des éléments afin de comparer, opposer ou vérifier quelque chose.

Valeurs : ce terme renvoie à la morale, à la philosophie. Il définit un ensemble de règles et principes qu'une personne ou qu'une société considère comme justes et bons pour vivre ensemble. Exemples : le respect, l'honnêteté, la solidarité, la fraternité, etc.

Ces deux termes sont extraits du programme de la classe de quatrième. Cette thématique a pour objectif de mettre en valeur les langues. Chaque langue porte en elle des valeurs propres à la société qui l'utilise entre les locuteurs en contact. Dans une même société, on peut confronter, comparer ou même opposer des langues entre elles. Il s'agit de porter une réflexion sur une langue donnée : analyse linguistique, analyse sémantique, analyse étymologique, etc.

Le sujet impose aux candidats de contextualiser leur réponse à un public qui, certes, reste à définir précisément, mais circonscrit l'analyse aux élèves de quatrième recevant un enseignement de la LSF comme langue première.

Quels problèmes, quelles discussions, quels débats soulève le sujet ?

L'ensemble documentaire mis en tension avec l'extrait du programme introduit des questionnements. Ceux présentés ici ne sauraient être exhaustifs. L'analyse du sujet offre des perspectives riches et variées dont chaque candidat pouvait se saisir.

- Réflexion sur l'émergence des langues des signes (théorie de Fusellier Ivani) : qui a créé la langue des signes ? Comment les langues de signes se construisent-elles ? (Micro ou macrolinguistique des langues des signes) ;
- Réflexion sur la Langue de Signes Internationale : influence de la LSI sur la LSF, emprunt ou acceptation ? En quoi les réseaux sociaux influent-ils sur cette question ? ;
- Une LS/ des LS ? Langue universelle ? ;
- Langues minoritaires versus langues majoritaires ;
- La confrontation des valeurs par les langues peut mener à des enrichissements mutuels, mais aussi à des tensions, par exemple lorsqu'une langue en impose une autre ou efface certaines distinctions linguistiques, voire culturelles ;
- Transmission des valeurs par les langues entre les générations : mutation linguistique des LS. Il faut comprendre l'étymologie de signes en évolution, en parallèle avec l'évolution de la compréhension ;
- Faut-il utiliser les mêmes signes pour se comprendre, échanger, partager des valeurs ? ;
- Comparativement aux langues orales, est-ce que c'est la même réflexion sur les valeurs universelles des langues des signes ? ;
- Comment la langue des signes évolue-t-elle ? Les documents illustrent bien ce qu'il s'est passé et vont permettre aux élèves de comprendre cette évolution. On peut aussi les inviter à imaginer comment cette évolution va se poursuivre et quel rôle ils peuvent y tenir ;
- Langue des signes et Français, dans quelle mesure ces langues sont-elles connectées ? Une telle problématique met directement en évidence que le travail se fera sur deux langues qui ont chacune leur propre mode de fonctionnement, mais qui reste liée l'une à l'autre, car, quel que soit le statut de l'individu, oraliste ou signant, le besoin de communiquer est réel ;
- En quoi les témoignages du passé peuvent-ils nous aider à comprendre la langue d'aujourd'hui ? La question du patrimoine et des archives peut être mise en exergue dans ce sujet.

Quelles connaissances scientifiques, théoriques ou professionnelles peuvent venir étayer la réflexion ?

Il faut se baser sur l'Histoire de la LSF et ses origines. Des travaux scientifiques publiés pourront étayer les réflexions sur les valeurs véhiculées par les langues des signes. Par exemple le livre « *Dictionnaire étymologique et historique de la langue des signes française, origine et évolution de 1200 signes* » de Yves Delaporte pourra servir de support, car dans la grande diversité des signes que l'on retrouve en France, tous révèlent une explication rationnelle qui peut se rattacher à des structures sémantiques plus vastes. Par ailleurs, d'autres publications de Y. Delaporte — *Aux origines de la langue des signes*, *Signes de Clermont-Ferrand*, *Signes de Nogent-le-Rotrou*, *Dictionnaire de la langue des signes d'autrefois* et *Gestes des moines* — participent à la préservation du patrimoine des lexiques régionaux, enrichissant ainsi la compréhension de l'évolution linguistique et culturelle de la LSF.

La collection constituée par Françoise Bonnal offre un apport substantiel en connaissances linguistiques, notamment en matière d'étymologie des signes.

En quoi le niveau de classe, le profil des élèves influent sur l'analyse du sujet ?

Le sujet cible les élèves sourds de quatrième en langue première de cycle 4. Ils peuvent réfléchir sur la linguistique de leur langue et commencer à être critiques et curieux sur la formation de certains

signes. Ils commencent à avoir un regard d'expert sur leur langue.

Pour information, parmi ces élèves, certains sont issus de familles sourdes et peuvent avoir une bonne maîtrise de la LSF. Ils peuvent identifier des constats linguistiques en conflit, par exemple des mélanges de LS dans les réseaux sociaux, repérer ou créer de nouveaux signes que le professeur de LSF ne connaît pas (écart générationnel professeur/élèves).

Les candidats attendent des élèves qu'ils mènent une réflexion métalinguistique sur les signes de la LSF.

Les activités proposées devront faire preuve de différenciation pédagogique pour certains cas en tenant compte du parcours potentiel des élèves (cercle familial sourd ou entendant, parcours scolaire bilingue ou inclusion, avec ou sans fragilité) et de leur pratique d'autres langues (LV1, LV2 éventuellement). Les candidats sont invités à faire appel à leurs expériences pour « colorer » ce public d'élèves et construire des réponses contextualisées.

En cinquième les élèves ont travaillé sur ce même thème « devenir acteur de la communication avec autrui », on peut s'appuyer sur ces éléments pour faire émerger des particularités familiales et/ou régionales de signes pour constituer un premier corpus de signes à analyser en classe.

En cycle 4, les élèves doivent approfondir leurs acquis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. En quatrième, on attend d'eux une réflexion métalinguistique. Ils sont amenés à passer d'une langue à l'autre en fonction de la situation.

Quels sont les contenus issus des programmes qui pourront être convoqués pour répondre, illustrer, éclairer la réponse ?

La thématique imposée par le sujet est « confrontation des valeurs par les langues », elle est traitée dans le programme à travers le thème « Regarder le monde, inventer des mondes » dans lequel l'élève doit prendre conscience de la force créatrice de la littérature sourde et plus largement de l'expression artistique. Il découvre ainsi les rapports entre la majorité et la minorité linguistique et culturelle. Il possède déjà quelques notions, car la découverte de la littérature sourde a été amorcée en classe de cinquième.

D'après le programme de langue des signes française au collège, en classe de quatrième de langue première, le thème se porte sur « regarder le monde, inventer des mondes ».

3.1.1 Analyse critique des documents

Il était attendu des candidats qu'ils traitent obligatoirement le document 1 puis qu'ils sélectionnent deux autres documents parmi les quatre autres proposés. Chaque document est analysé dans son entièreté au regard du sujet. La qualité de cette analyse découle donc du lien opéré entre document et sujet. Les arguments ayant conduit au choix de cette sélection de trois documents doivent être explicités. Les perspectives pédagogiques qu'ils offrent pour un travail contextualisé en classe de quatrième, langue première ainsi que leur complémentarité et leur cohérence devront être exposées. Par conséquent au-delà de la description et de l'analyse des documents retenus c'est bien leur inscription dans une séquence pédagogique qui fonde la réponse des candidats.

Document 1 (document pivot) :

Les origines de la Langue des Signes Française — Capsule #5 : spéciale invité, vidéo en langue des signes française.

Source : disponible sur le site de l'association *Paroles Voyageuses*, Capsule vidéo n°5, interview de Yann Cantin

Lien : <https://paroles-voyageuses.com/pole-sourds/>

Durée totale de la vidéo : 6 minutes 11 secondes.

Durée de l'extrait : 5 minutes 42 secondes.

Ce document devait obligatoirement être traité.

Présentation du document

- Titre : Les origines de la Langue des Signes Française ;
- Auteur : association Paroles Voyageuses ;
- Source : site de l'association Paroles Voyageuses, capsule vidéo n°5, interview de Yann Cantin
- Lien : https://www.youtube.com/watch?v=KqYu7_Xyn8g&t=5s sur le site <https://paroles-voyageuses.com/pole-sourds/> onglet pôle sourd ;
- Date : 28 décembre 2017 ;
- Durée de l'extrait : 5 minutes 42 secondes (durée totale du document-source : 6 minutes 11 secondes) ;
- Type LS-vidéo : LSF différée, vidéo montée, annotations avec des images, annonce des « titres », certaines images figées (zoom).

Contenus et propos

L'association Paroles Voyageuses invite et interviewe Yann Cantin.

La vidéo comporte plusieurs parties :

- Présentation de l'intervenant, son rôle d'historien sur la question suivante : « comment travailler et trouver des traces de l'origine de la langue de signes ? », sur la recherche de preuves de l'existence de la langue des signes (traces écrites, voire visuelles sous forme de dessins) ;
- Partie « Introduction » sur les origines de la langue de signes (maintien de signes d'autrefois ou néologisme de signes) ;
- Partie « Influence des moines » sur les deux signes différents « travailler ». D'où viennent ces deux signes ? L'un vient de la communauté sourde et l'autre vient des moines. Il s'agit de l'étymologie de signes ;
- Partie « Influence des symboles visuels du Moyen-âge » sur les signes « aimer » et « fou » : il s'agit de perception visuelle sur les images (dessins sur les vitraux de l'église ou sur les livres religieux ou sur les livres de caricatures) ;
- Partie « Pourquoi la quantité des images au Moyen-âge » : les traces écrites anciennes qui se trouvent dans les livres sont réservées aux moines, aux personnes de haut rang, au clergé ou aux intellectuels qui savent lire et écrire. Les traces visuelles, symbolisées, se trouvent dans les églises sur des dessins comme les blasons ou les vitraux (formes, couleurs, symboles) ou des statues. Ils permettaient alors une lecture visuelle pour les analphabètes ou les illettrés, en majorité à l'époque du Moyen-âge ;
- Dernière partie sur les signes régionaux en France.

Termes, vocabulaire, iconicité

L'extrait fait apparaître des signes en lien avec l'histoire : origine, Moyen-Âge, ancien. De ce fait, les axes temporels sont clairement exprimés pour mettre en relation le passé et le présent.

Y. Cantin évoque des personnages célèbres de l'histoire des sourds tels que l'Abbé de l'Épée, Pierre Desloges ou encore Pierre Pélissier. On y retrouve également les signes de Yann Cantin, Paroles Voyageuses, Paris 8, étymologie des signes, histoire des sourds et Linguistique.

Exemples de signes cités par Yann Cantin : [TRAVAIL] ; [AIMER] ; [FOU]

Concernant le signe « capsule », il est difficile de saisir ce signe dans la vidéo. L'intervieweur a utilisé le signe « capsule » au début de la vidéo puis en présence de l'invité Yann Cantin. Ce signe peut poser un problème en termes de diffusion ou de reconnaissance par la communauté sourde.

Analyse, interprétation, discussion, connaissances

Il convient d'expliciter l'évolution des signes avec quelques exemples :

- Les signes propres à un groupe d'âge y compris au sein d'une minorité. Les adolescents sourds ou non ont leurs propres codes de langage, leurs propres expressions ;
- Les néologismes en LSF : de nouveaux signes apparaissent (exemples : sciences, nature, réseaux sociaux, nouvelles technologies, art) en lien ou non avec l'innovation technique ou scientifique.

Yann Cantin s'intéresse aux origines de la LSF. Ce travail s'avère particulièrement ardu, car peu d'historiens s'y sont attelés. En effet, contrairement aux langues orales qui laissent des écrits témoignant de leur évolution, la LSF est une langue visuelle. Les témoignages en vidéo ne datent que des années 1980, et avant cette période, nous ne disposons que de dessins de signes isolés, ce qui ne permet pas d'effectuer une comparaison exhaustive de la langue dans son ensemble. En toutes circonstances, la LSF constitue une langue dynamique en constante évolution, générant de nouveaux signes en réponse aux besoins émergents.

L'historien propose deux explications possibles aux principales origines de la LSF. Une origine monastique, il prend l'exemple du signe « travail ». Une origine liée aux symboles visuels du Moyen-Âge, il prend pour exemple les signes « aimer » et « fou ».

Quelle que soit l'origine, on repère une influence marquante de l'iconicité. Les représentations visuelles permettent de s'exprimer et de comprendre.

L'évolution dans le temps est suppléée par l'évolution régionale, l'environnement, les mœurs, les coutumes qui vont eux aussi transformer la langue en fonction des besoins.

Le discours donne en exemple l'Abbé de l'Épée, considéré comme le père de la langue des signes. Il est important de noter qu'il ne l'a pas inventée. Il l'a apprise des sourds, et malgré son erreur d'avoir voulu l'assimiler à la langue française sans tenir compte de l'identité culturelle sourde, il reste un personnage clé dans l'éducation des sourds. En second lieu, Yann Cantin cite Pierre Desloges, considéré comme le premier sourd à avoir publié un livre dans lequel il décrit le fonctionnement de la communauté sourde à Paris. Son témoignage montre que les sourds ne sont pas isolés à ce moment-là et il recommande l'éducation en langue des signes. L'extrait fait aussi référence à Pierre Pélissier en tant qu'auteur du premier dictionnaire de langue des signes française qu'il nommait à cette époque l'iconographie des signes. Tous trois ont laissé une empreinte dans l'histoire. Leurs ouvrages permettent d'en apprendre davantage sur l'évolution de la langue que nous utilisons aujourd'hui.

Connaissances :

On attend des candidats qu'ils évoquent les personnalités suivantes :

– Pierre Desloges : il a écrit en 1779 ce qui est considéré comme le premier livre publié par une personne sourde, dans lequel il recommande l'utilisation d'une langue signée pour l'éducation des enfants sourds. Il s'appuie sur des observations d'un élève sourd et muet lors d'un cours élémentaire d'éducation des sourds et muets. Il décrit le fonctionnement de la communauté sourde parisienne et des processus qui permettent à un sourd de pouvoir trouver sa place dans la société parisienne.

– Pierre Pélissier : professeur sourd à l'école impériale des sourds-muets de Paris (1843) et poète français. Il publie en 1856 l'« *Iconographie des signes faisant partie de l'enseignement primaire des sourds-muets* », premières planches de dessins de la LSF. Il est attendu que le candidat puisse

- reconnaître le style des illustrations pour affirmer qu'elles proviennent du dictionnaire de Pélissier.
- Yann Cantin : maître de conférence de l'université Paris 8 dans le département d'histoire, a publié quatre livres sur l'histoire des Sourds (site de Monica Companys).
 - Yves Delaporte : chercheur ethnologue sur le monde des sourds et aussi sur les origines des signes à travers la France.

Perspectives didactiques et pédagogiques pour une séquence :

- Suite à la projection du documentaire, un exercice d'interview sous forme de jeu de rôles entre les élèves peut être réalisé, permettant ainsi la formulation de questions et de réponses précises. Cela peut permettre aux élèves d'analyser des éléments non observés dans la vidéo, à s'interroger sur leurs origines potentielles ?
- Une activité autour de l'étude de néologismes, identifiés dans des domaines qui suscitent l'intérêt ou la passion des élèves (disciplines sportives, jeux vidéo, réseaux sociaux, actualités, sciences, informatique) peut être proposée.
 - « Mener une enquête » : amener les élèves à interroger des personnes âgées sourdes, examiner des signes anciens afin d'observer leur évolution et de formuler des hypothèses concernant leur étymologie. Élaborer un projet de « café Signe » en collaboration avec une maison de retraite ou un foyer pour personnes sourdes afin d'amener les élèves à repérer l'évolution ou la permanence du signaire.
 - Élaborer des panneaux d'information pour des lieux emblématiques de la vie collégienne ainsi que pour les initiatives menées par les élèves au sein de l'établissement, telles que les actions en faveur de l'écologie, la lutte contre les discriminations et le harcèlement, ainsi que les projets de web radio, de vidéo et de journal. Cette activité amènera les élèves à comprendre, à discuter la question des traces visuelles de la langue des signes.
 - Poésie : les signes « valises » (en référence à Levent Beskardes) ou les mots-valises (en référence à Claude Ponti) ; « *Les mains fertiles, 50 poètes en langue des signes* », éditions Bruno Doucey, accompagné d'un DVD. Il est toujours possible d'allier connaissance de la langue et activité qui sollicitent la créativité des élèves.

Discussion possible :

- Ce document est pertinent pour amener les élèves à s'interroger sur l'étude de la langue. Au-delà de l'apprentissage de la langue des signes française en tant que discipline d'enseignement à part entière, il peut être intéressant d'ouvrir les perspectives de formation autour de la langue des signes comme objet d'étude et de recherches scientifiques. En classe de quatrième, les prémices d'une orientation choisie s'amorcent. Ce document est l'occasion de faire le lien avec le parcours avenir. Comment devient-on chercheur en langue des signes française ?
- Ce document éveille la curiosité des élèves. Les amènent à se questionner. Quelles sont les raisons pour lesquelles un signe parvient à perdurer au fil du temps ? Comment un signe disparaît-il et pour quelles raisons ? Quelles sont les raisons pour lesquelles les signes associés à un même terme présentent des variations ? À titre d'illustration, il est possible de comparer des signes dans diverses régions en incitant les élèves à s'enrichir de leurs propres histoires familiales, mais aussi en établissant des liens avec d'autres disciplines (histoire, géographie en premier lieu, mais également toute autre discipline qui permettrait ce voyage dans l'espace et le temps, notamment par les supports de cours utilisés). Un roman étudié en français peut être l'occasion de croiser la problématique littéraire et cette préoccupation d'inscrire les signes dans un contexte particulier.

Document 2 :

Nouveau signe en langue des signes pour le mot FRANCE TRAVAIL, vidéo en langue des signes française.

Source : Vidéo postée sur YouTube par Sophie Vouzelaud, en tant qu'ambassadrice de France Travail, le 5 juin 2024.

Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=QoogxKmK28U>

Durée : 1 minute 29 secondes.

Raisons justifiant le choix de ce document (arguments envisageables) :

- Relation entre l'étymologie des signes et le néologisme des signes ;
- Néologisme du signe : modification de la dénomination du service public, l'ancien intitulé étant « pôle emploi » et le nouveau « France Travail », ce qui met en lumière l'évolution de la législation sociale en réponse aux besoins contemporains. Une nouvelle dénomination engendre un nouveau symbole ;
- Analyse du choix du signe représentant le groupe de « travail » par des agents sourds au sein de France Travail ;
- Ce document illustre de manière concrète le processus de réflexion, de création et de diffusion d'un symbole
- France Travail représente une entité à connaître, tant en ce qui concerne son rôle que sa mission, à un âge où les individus commencent à prendre des décisions d'orientation. Il est également essentiel que les élèves soient informés à son sujet par le biais des médias ou de leurs parents, car France Travail constitue une instance intégrée dans le quotidien ;
- Instance qui incarne des valeurs profondes telles que l'entraide, la solidarité et la mutualisation ;
- La notion de « confrontation », de « divergence de points de vue » ne se limite pas nécessairement à un conflit ; elle peut, au contraire, revêtir un caractère participatif et collaboratif ;
- Le rythme d'expression, la clarté du propos et la qualité du support, notamment les incrustations, sont appropriés au niveau de la classe ;
- L'Ambassadrice de France Travail représente une personnalité reconnue par les élèves, notamment à travers les médias, et revêt un caractère emblématique et symbolique. On peut établir un parallèle avec E. Laborit, son Molière, ou encore la Marseillaise sous l'Arc de Triomphe, bien que dans une proportion différente.

Présentation du document :

- Titre : Nouveau signe en langue des signes pour le mot FRANCE TRAVAIL ;
- Autrice : Sophie Vouzelaud ;
- Source : YouTube de Sophie Vouzelaud ;
- Lien : <https://www.youtube.com/watch?v=QoogxKmK28U> ;
- Date : 5 juin 2024 ;
- Durée : 1 minute 29 ;
- Type : LSF différée face à la caméra puis détachée en incrustation sans rupture sous forme de capsule vidéo.

Contenus et propos :

Il s'agit d'une vidéo en langue des signes sous-titrée qui présente comment le signe France Travail a été créé dans la mesure où l'appellation Pôle Emploi a été remplacée. Sophie Vouzelaud décrit les étapes qui ont conduit à la sélection du signe « France Travail ».

Elle commence par présenter France travail, une instance de service public qui est fréquentée par les sourds d'où la nécessité de créer un nouveau signe. Elle insiste sur le fait qu'il s'agit du premier service public 100% accessible pour les sourds et malentendants, ce qui est rare.

Elle explique ensuite que des professionnels sourds de France Travail venant de tout le territoire, à la suite des échanges en ateliers, ont sélectionné deux signes qui sont :

– main plate (main dominée) et formes de ronds (main dominante) pour illustrer l'idée de proximité, de travail, d'aide et d'accessibilité.

– le signe « accompagnement en mouvement semi-circulaire vers le haut devant le signeur qui montre l'accompagnement, le travail, l'aide, l'engagement et la proximité.

Sophie Vouzelaud conclut en intégrant le signe officiel dans sa phrase.

Termes, vocabulaire, iconicité :

– Lexique : pôle d'emploi (ancien mot en début de vidéo) et France Travail (deux propositions de signes), logo.

– On retrouve également les termes faisant référence aux missions de France Travail qui sont : l'accompagnement, le travail, l'aide, l'engagement, la proximité, la loi de décentralisation et la notion d'accessibilité.

- L'iconicité est particulièrement explicite dans le deuxième choix de signe.

Analyse, interprétation, discussion, connaissances

Sophie Vouzelaud est ambassadrice de France Travail. Au début de la vidéo, elle utilise successivement les signes lexicalisés « France » puis « Travail » pour introduire son discours. S'en suit l'évocation du travail d'équipe qui a conduit à un choix éclairé. En effet, la création d'un signe ne peut se suffire à la décision d'une seule personne. Elle doit faire l'objet d'un travail de réflexion, être proposée et acceptée par la communauté sourde, ce n'est que de cette manière que le signe pourra ensuite se diffuser et s'ancrer dans le patrimoine linguistique. Guy Bouchauveau explique très bien ce concept de diffusion — acceptation en prenant l'exemple du signe « système solaire » qu'il a créé. Dans la partie suivante de l'extrait vidéo, Sophie Vouzelaud présente les deux signes qui ont été sélectionnés avec les symboles qu'ils représentent.

Le premier choix réalisé par l'équipe de travail est un signe qui associe accompagner avec un mouvement vers l'avant qui illustre l'avancement dans la vie, mais également vers le haut pour montrer la progression. Le deuxième choix est iconographique, plus axé sur le visuel du logo de France Travail, il représente les petits ronds qui illustrent la proximité territoriale des agences dans notre pays.

Enfin, elle ne donne pas explicitement la réponse au choix qui a été fait, mais utilise le signe sélectionné, le premier choix, dans sa phrase de conclusion comme pour matérialiser que celui-ci fait maintenant partie de la langue.

Dans le cadre du programme de Langue des Signes Française de quatrième, portant sur le thème « confrontation des valeurs par les langues », il est possible d'examiner le signe « France Travail ». Il convient d'examiner tant l'acceptation que le rejet du nouveau signe, en considérant l'opposition de valeur au sein de la langue.

Lorsqu'on parle de l'introduction des termes « naturel » ou « forcé » dans le langage, on peut considérer ce processus comme un exemple de néologisme ou d'émergence lexicale. S'agit-il d'un signe iconique ou arbitraire ?

Connaissances :

- Sophie Vouzelaud, Miss France, 2^e dauphine en 2007 ;
- Livre « *Miss et sourde ! mes secrets mon parcours mes combats* » ;
- Influenceuse dans les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tit Tok) : signes thématiques, recettes et préparation de gâteaux en LSF ;
- Marraine du dispositif Accueil des Demandeurs Déficients Auditifs de France Travail ;
- Conférencière sur la sensibilisation à l'accessibilité des sourds et des malentendants (espace public ou espace privé) ;
- Informations sur les droits en termes d'emploi et de chômage ;
- Des détails sur la création d'un signe pourront être appréciés, de même que la prise d'exemple de création d'un autre signe.

Perspectives didactiques et pédagogiques pour une séquence

- Suggérer d'entreprendre une recherche pour un nouveau signe représentant France Travail, en présentant des arguments pertinents, avant de visionner la vidéo ou d'analyser les deux propositions de symboles pour « France Travail » en lien avec le visuel présenté à la fin de la vidéo ;
- Reformuler l'analyse de Sophie Vouzelaud suite à la visualisation de la vidéo.
- Processus inversé : se limiter à présenter uniquement les choix de signes suggérés pour France Travail, permettant ainsi aux élèves d'imaginer et de saisir le raisonnement ayant conduit à cette sélection. Quelle est la signification de ce signe ? ;
- Établir une comparaison accompagnée d'une analyse de l'ancien signe « pôle emploi » afin d'identifier les modalités de sa construction ;
- Suggérer un mot qui n'est pas présent en LSF, en collaborant collectivement afin de favoriser la réflexion et d'atteindre un consensus au sein du groupe ;
- Élaborer les signes (en s'appuyant sur le processus exposé dans le document) pour des objets du quotidien des collégiens qui ne disposent pas encore de tels signes. Exemples : instances du collège (Conseil de la Vie Collégienne, Foyer Socio-Éducatif, associations, clubs), lieux emblématiques (gymnase, foyer, patio, Centre de Documentation et d'Information, salle d'exposition, etc.) ainsi que diverses actions (collecte de fonds pour une classe humanitaire, visite d'un musée, exposition, rencontres, etc.) ;

Discussion possible

- Après avoir proposé le nouveau signe France Travail, la question est de savoir si ce signe est adopté par la communauté sourde, question de paramètres manuels (configuration, orientation, emplacement et mouvement). Est-ce que ce signe est diffusé largement ou pas au sein de la communauté sourde (aisance, pratique, clarté, logique, etc.) ?
- « N'importe qui », dans la mesure où la démarche est collaborative, éclairée et construite, peut-elle être force de proposition pour la création et la diffusion d'un signe ? Qui est habilité à créer un signe ? Qui a « le droit » de créer des signes ? Quelles sont les limites ? (Parallèle possible avec codes adolescent sourd ou entendant, autre langue, argot, langues familiales, régionales...). Où commence une langue où s'arrête-t-elle ?
- Il est possible de s'interroger sur l'image qu'un objet va projeter dans l'esprit de chacun, cette image se construit-elle de la même façon dans l'esprit d'un adolescent et dans celui d'un adulte ?

Document 3 :

Des personnes en train de signer dans diverses langues des signes, illustration de Alex.

Source : illustration issue de *TheSiteOueb*, rubrique Actualités, page dédiée à la Journée internationale des langues des signes des personnes sourdes et malentendantes, publiée le 23 septembre 2024.

Lien : <https://www.thesiteoueb.net/actualite/article-8844-journee-internationale-des-langues-des-signes-des-personnes-sourdes-et-malentendantes.html>



Raisons justifiant le choix de ce document (arguments envisageables) :

- Les valeurs transmises par les langues, quelles que soient les langues signées, permettent la communication au sein d'un groupe et favorisent le vivre-ensemble.
- Une confrontation positive se définit par des échanges constructifs entre des personnes provenant de diverses régions du monde ;
- Mention d'un événement marquant pour la communauté sourde et la langue des signes : la Journée mondiale de la langue des signes, célébrée le 23 septembre ou la journée mondiale des sourds (dernier samedi de septembre);
- Utilisation du document en vue d'une description approfondie (plans, perspectives, proformes, orientations, espace, pointage) ;
Identification des configurations relatives au ciel avec leurs interprétations.
- La diversité des langues des signes à l'échelle mondiale
- Signe emblématique international « ILY ».

Présentation du document

- Titre : *Des personnes en train de signer dans diverses langues des signes* ;
- Auteur : Alex ;
- Source : *TheSiteOueb*, rubrique Actualités, page dédiée à la Journée internationale des langues des signes des personnes sourdes et malentendantes ;
- Date : 23 septembre 2024 ;
- Type de document : dessin iconographique en couleur dont deux principales, le bleu et le blanc ;

Contenus et propos

Il s'agit d'un dessin iconographique bicolore, bleu et blanc, qui présentent, en premier plan, plusieurs personnes en train de signer dans la rue. En second plan, on aperçoit des immeubles avec au centre le profil du Panthéon et une lumière qui symbolise l'avènement de mains tendues vers le ciel qui signent « I Love You » dans plusieurs langues des signes différentes.

Dans le coin supérieur gauche, le tampon BeMac du 23 #SignLanguageDay atteste de l'authenticité de cette information par TheSiteOueb.

Ce document met en valeur les langues des signes pour commémorer la journée internationale des langues des signes, une journée spéciale qui a lieu une fois par an en septembre.

Analyse, interprétation, discussion, connaissances

L'œuvre a été réalisée dans le cadre de la journée internationale des langues des signes qui a lieu le 23 septembre de chaque année. Son objectif est de montrer la présence des personnes sourdes dans le monde et des langues des signes.

On observe l'ombre du Panthéon, lieu mythique dans lequel a eu lieu l'exposition « *L'histoire silencieuse des Sourds — Du Moyen-Âge à nos jours* » en 2019. En 2024, le thème de cette journée était « Défendez les droits des langues des signes ! ». Dans cette optique, il a été demandé aux dirigeants des pays d'illuminer les monuments en bleu pour affirmer l'engagement envers les sourds. Le bleu, couleur de la Terre, de l'humanité, du vivre ensemble, mais aussi composante de la couleur turquoise, symbole des Sourds. La couleur blanche choisie pour les signes présents dans le ciel leur donne un effet de pureté lumineuse. Quant à l'emplacement dans le ciel, il révèle le côté divin des langues des signes. Ces signes représentent pour deux d'entre eux l'expression « I love You », un signe international. Les autres font référence à des lettres de dactylographie de nationalités différentes, française, américaine et autres. Il faut tout de même noter que certaines configurations sont identiques en ASL et LSF. On remarque que certaines mains semblent amputées, différentes, l'artiste a certainement voulu montrer que tout le monde peut signer.

Pour revenir au premier plan, sur les personnes qui sont illuminées par les signes, leur disposition dans la rue, à la vue de tous, rappelle combien il est important de rendre cette langue visible, contrairement à ce qu'ont vécu les sourds en France pendant la quasi-totalité du XX^e siècle, il ne faut pas se cacher, mais être fier de sa langue, de son identité.

Enfin, le tampon en haut à gauche de l'image est une marque que TheSiteOueb utilise pour annoncer une journée internationale, le 23 septembre, une page était ainsi dédiée à la langue des signes. La date étant précédée de BeMac, qui signifie « Before de la Machine à café », en lisant l'actualité du jour avant de rejoindre ses collègues ou amis, on découvre un sujet qui pourra animer la discussion du jour. Ce jour-là, on peut imaginer que les lecteurs ont échangé sur la langue des signes.

Connaissances :

- A minima, il est important que les candidats fassent le lien entre le 23 et la journée internationale des langues des signes en précisant qu'elle a lieu au mois de septembre ;
- L'identification du Panthéon peut également être un élément d'évaluation de la culture des candidats ;
- La connaissance de la FMS (Fédération Mondiale des Sourds) ou de WFD (World Federation of Deaf) était un élément d'appui pour les candidats. La FMS est la première fédération mondiale créée en 1951 ayant permis l'affiliation de fédérations étrangères. Reconnue en 1959 par l'Organisation des Nations unies (ONU)
- Proposition du « Sign Language Day » lors du congrès mondial de la FMS (Assemblée générale ordinaire) le 28 septembre 1958 à Rome (Italie).

Perspectives didactiques et pédagogiques pour une séquence

Ce document conduit les élèves vers la réflexion et les invite à s'appropriier son contenu, très attractif. Sa description doit favoriser une prise de parole de la part de ces derniers. Ils pourront :

- Expliquer l'importance du « Sign Language Day » (ou journée mondiale des sourds), rechercher son origine, sa création (par qui, quand, comment ?) ;
- Évoquer aussi l'exportation de la LSF vers les États-Unis par Laurent Clerc, professeur sourd français à l'INJS, son essor, son développement depuis le 19^e siècle (1816-1884) jusqu'à nos jours.
- Travailler sur les comparaisons entre langues signées (LSF et ASL), origine de signes comme « arbre », « journée », « content », « sourd » etc. ; cela pourra être l'occasion d'un comparatif également sur les langues orales écrites (français et anglais) afin de créer du lien entre les disciplines.
- Répondre à plusieurs questions relatives à la proximité LSF / ASL : évolution des signes ? Quels sont les facteurs qui peuvent influencer ? Quelles conséquences sur la langue ? Quelles perspectives ? ;
- Proposer un thème pour la JMS et réfléchir à sa déclinaison au sein du collège, de la ville, du territoire, etc. Cela peut être notamment l'occasion de mettre en œuvre des partenariats avec des associations de sourds locales.
- Si des jumelages existent dans le collège avec des établissements étrangers, cela peut constituer une piste intéressante d'élargissement des projets. Notamment en impulsant une correspondance avec des élèves sourds étrangers.
- Ce document permet également un travail pluridisciplinaire avec les arts plastiques par l'étude de la signification des couleurs. Une production pluridisciplinaire peut être envisagée en s'inspirant de cette image, les élèves pourraient imaginer la création d'une affiche pour la prochaine journée internationale de langue des signes. La présentation de cette production au reste de la classe serait ainsi un moyen de développer l'expression.

Discussion possible

- Une discussion mettant en parallèle ASL et LSF peut être développée. L'évolution de chacune au regard de l'histoire (Milan) permet de convoquer des connaissances précises et de questionner l'origine des langues. Comment l'ASL venant à 80% de la LSF 80% a-t-elle évolué ? Quelles différences ? Quelles similitudes ?
- Plus largement peuvent être discutées les différences culturelles entre États-Unis et France, notamment à travers des œuvres de fiction (extraits de films « *La famille Bélier* » ou « *Coda* »).
- Le Panthéon est un monument historique sur lequel est inscrit « Aux grands hommes, la Patrie reconnaissante », il abrite de nombreuses personnalités. L'abbé de l'Épée a fait plusieurs fois l'objet d'une demande du transfert de ses cendres en ce lieu afin que la République reconnaisse ce pédagogue exceptionnel et son action pour tous les Sourds. Cela peut faire l'objet d'un débat en classe.

Document 4 : GUITTENY Pierre, *À portée de mains, Initiation à la langue des signes, LSF A1 A2*, illustrations de VERLAINE Laurent, Édition Ellipses, 2017, pp 89-95

Chapitre : Étymologie des signes

La plupart des signes sont formés à partir de l'image de l'objet, de la personne, de l'animal, de l'action présentée. On parle d'iconicité. Une caractéristique visuelle est retenue et exprimée gestuellement. Celle-ci peut être :

- La forme globale de l'objet (drapeau, lune)
- Une partie désignant le tout (le toit désignant la maison)
- L'action réalisée avec l'objet (boire, voiture)
- Un symbole, un logo (euro, psychologie)
- Un effet visuel (partir)
- Une partie du corps (cœur)
- Une représentation schématique, symbolique ou illustrative (mariage, réfléchir).

[...]

D'ailleurs, certains traits retenus pour le vocabulaire de la langue des signes peuvent trouver un écho en français ; par exemple le « toit » peut aussi désigner l'ensemble de la maison dans diverses expressions françaises.

Toutefois, il faut se méfier de cette fausse évidence : on ne peut prédire le trait visuel qui sera retenu pour désigner un signe. Ainsi, chaque langue des signes peut retenir un trait différent. Par exemple, le signe « handicapé » est issu de l'image de bras coupés en langue des signes française, tandis qu'en langue des signes espagnole, l'image retenue est celle de mains coupées. D'ailleurs, lorsqu'on ne connaît pas les signes, il est souvent difficile de deviner ce qu'ils signifient.

En revanche, connaître l'origine d'un signe peut faciliter sa mémorisation : savoir par exemple que le matin est caractérisé par le lever du soleil permet de se rappeler que le signe « matin » est constitué par la main dominée symbolisant l'horizon, et la main dominante, passant derrière, montrant ainsi le lever du soleil.

Raisons justifiant le choix de ce document (arguments envisageables) :

- Ce document peut être choisi pour illustrer l'intérêt de l'étymologie dans l'apprentissage d'une langue ;
- Il permet également le lien avec la création du signe lui-même, son acceptation par la communauté sourde sera d'autant plus facile et rapide si l'iconicité du signe est claire ;
- La méthode d'exploitation directe ou d'extraits se caractérise par la simplicité du document qui présente l'analyse d'exemples concrets et familiers aux élèves, notamment en abordant l'étymologie des signes et la formation d'un signe ;
- L'ouverture culturelle est possible en abordant les signes du monde qui mettent en lumière un concept similaire, mais avec des signes différents, tous basés sur des caractères visuels, ce qui peut conduire à des confusions ou des « faux amis », établissant ainsi un parallèle possible avec les langues étrangères, notamment l'anglais.
- La motivation linguistique du signe est également un aspect important à considérer. Le document peut constituer :
 - o Soit une amorce, une introduction à un thème : imaginer les signes du quotidien dans des langues des signes étrangers en fonction de la culture d'un pays (par exemple : cuisiner, bonjour...) et induire des recherches et des analyses ;
 - o Soit un outil ou support pour permettre l'analyse d'un corpus de signes et une classification de signes selon leur étymologie.

Présentation du document :

- Titre : Étymologie des signes ;
- Auteur : Guitteny Pierre ;
- Source : Livre « À portée de main, Initiation à la langue des signes, LSF A1 A2 » Édition Ellipses, pages 89 à 95 ;
- Date : 2017 ;
- Type de document : texte écrit en français.

Ce texte est un extrait d'un ouvrage. Il porte sur l'étymologie des signes et leur iconicité, en s'appuyant sur des exemples.

Contenus et propos

Il s'agit de deux extraits différents d'un texte du manuel conçu par Pierre Guitteny et plus précisément du chapitre « Étymologie des signes ». L'écriture est simple, aérée avec de nombreux exemples qui facilitent la compréhension par l'image.

Dans la première partie, il définit les différentes sortes d'iconicité. Ensuite, on visualise qu'une partie du texte initial a été supprimée avant de découvrir un paragraphe sur l'intérêt de connaître l'étymologie pour mémoriser les signes plus facilement.

Ce texte invite les candidats à réfléchir et à comprendre le concept d'étymologie selon le point de vue et l'analyse de l'auteur. Il donne de nombreux exemples de signes en iconicité : image en visuel, forme en visuel, logo symbolique, etc.

Analyse, interprétation, discussion, connaissances

Pierre Guitteny, docteur en linguistique, a réalisé le manuel « À portée de main, Initiation à la langue des signes, LSF A1 A2 » pour ceux qui souhaitent découvrir les bases de la LSF. L'ouvrage est illustré de nombreux dessins réalisés par Laurent Verlaine.

Il explique que la plupart des signes sont iconiques, c'est-à-dire qu'ils sont formés à partir de la représentation mentale que l'on se fait de l'objet en question. En listant les types d'iconicités associées à un exemple, il permet au lecteur de comprendre instantanément le sens de son propos. Dans un deuxième temps, l'auteur s'attarde sur la notion d'étymologie. En effet, lorsque les signes sont expliqués à partir de l'image, de l'idée ou du symbole qui a été retenu pour le désigner, ils apparaissent plus clairs, plus compréhensibles et donc plus faciles à retenir. Il attire tout de même l'attention sur le fait que ce qui va être retenu dans un pays, ou une région, pour concevoir le signe n'est pas forcément le même dans les autres. Ce sont souvent les coutumes de la zone concernée qui vont influencer sur le choix. Dans tous les cas, la connaissance de son origine est directement liée à la facilité de mémorisation. L'image que le signeur s'est faite va permettre un cheminement intellectuel plus rapide vers le réinvestissement du signe en question. L'étymologie est donc un outil :

- Pour analyser l'iconicité ;
- Pour mémoriser des signes ;
- Pour découvrir d'autres cultures, c'est un outil de réflexion sur le monde, la langue, la culture.

Connaissances :

– Il est attendu que les candidats connaissent cet ouvrage et s'y réfèrent, même de manière succincte.

– La connaissance de l'auteur et de l'illustrateur est également une attente. Laurent Verlaine est un dessinateur sourd ; Pierre Guitteny est un linguiste spécialisé en Langue des Signes française à l'Université de Bordeaux. Ce dernier est membre de l'association GRALS, interprète, titulaire d'un doctorat en sciences du langage, formateur d'interprètes, engagé dans la reconnaissance officielle de la profession et militant passionné. Il est malheureusement décédé le 9 février 2025. Tous deux collaborent au Centre d'information sur la surdité dans la région d'Aquitaine.

– D'autres connaissances élargies pouvaient aider les candidats concernant l'étymologie des signes (Y. Delaporte et F. Bonnal).

– Le jury attend également du candidat de bonnes connaissances issues de travaux scientifiques sur les théories du néologisme et de l'étymologie des signes;

– En matière de méthodologie, le candidat doit être capable de faire des relations entre des documents, dont le document pivot et être en capacité de rédiger une production cohérente à partir de l'analyse critique de ces documents.

Perspectives didactiques et pédagogiques pour une séquence

Ce document en français permet d'inviter les élèves à des recherches étymologiques sur les signes. Ils peuvent, par petits groupes, chercher d'autres signes (par exemple : soir, lune...) et partager avec le reste de la classe l'origine de ces derniers. Un travail d'analyse d'un corpus de signes peut être conduit selon diverses modalités. À titre d'illustration, un premier exercice consiste à associer des images illustratives à des signes schématisés, de manière à ce que les élèves n'aient aucune connaissance préalable de ces signes. Un autre exercice peut partir d'un signe connu et amener à le relier à un élément choisi parmi différents supports, illustratifs ou non, tel que des objets, des verbes, des lieux, etc.

Discussion possible :

- Peut-on s'intéresser à l'étymologie de mots de la langue française en parallèle de l'étude de celle de signes de la LSF ?
- Les propositions d'étymologie sont-elles uniques, ou peuvent-elles permettre plusieurs interprétations ?

3.1.2 Séquence d'enseignement

Puis vous proposerez une séquence d'enseignement autour du document 1 (document pivot) et des deux autres documents que vous aurez sélectionnés en tant que supports secondaires. Vous préciserez vos objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, etc.) ainsi que les moyens et stratégies que vous comptez mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Le sujet exige des candidats, la conception et la présentation d'une séquence d'enseignement où le document 1 est à considérer comme le document pivot, c'est-à-dire qu'il joue un rôle central. Ce document sera complété par deux autres, choisis parmi ceux proposés dans le sujet. Ces deux autres documents jouent un rôle secondaire. Les candidats disposent d'une certaine liberté pour présenter cette séquence. Le sujet exige *a minima* que soient présentés, détaillés les objectifs, les moyens et les stratégies. Par conséquent les candidats pouvaient faire appel à leurs connaissances et à leurs expériences culturelles, didactiques et pédagogiques pour construire cette séquence. Au regard du sujet il était indispensable de centrer la réponse sur la thématique suivante : « confrontation des valeurs par les langues » au collège.

Justification du choix des documents avec le document pivot (document 1) en fonction du profil des élèves et du libellé du sujet

Le sujet exige que la séquence soit construite autour du document 1, considéré comme document pivot, les autres ne seront qu'accessoires. Cependant, ils devront permettre de répondre à la thématique qui est la « confrontation des valeurs par les langues ».

Choix 1 : document 1 pivot et document 2

L'étude se concentre sur la distinction entre l'étymologie d'un signe et la création d'un néologisme. Dans le document 1, Yann Cantin aborde les racines visuelles ou monastiques des signes, ainsi que leur capacité à demeurer stables ou à évoluer. Il illustre la situation en présentant deux signes distincts, dont l'un est actuellement persistant tandis que l'autre est en voie de disparition. Un autre exemple de l'évolution du symbole « aimer » est sa simplification à travers un changement de position du cœur, tout en demeurant toujours présent. Dans le document 2, l'introduction d'une nouvelle dénomination française (France Travail) entraîne la création d'un nouveau symbole. Comment peut-on produire un nouveau signe ? Pour qu'un groupe d'échange et de réflexion fonctionne de manière

efficace, il est essentiel d'obtenir un consensus justifié, tel que celui représenté par le symbole « accompagner vers le haut » qui reprend le sens des notions suivantes : accompagnement, assistance et qui souligne celles de proximité et d'évolution dans le travail. L'évolution de la langue des signes peut se faire en corrélation avec celle de la langue française.

Proposition pédagogique en classe pour ce choix 1

Selon les spécificités culturelles de chaque pays, telles que le signe pour « manger » en LSF ou en Langue des signes chinoise, l'utilisation de deux baguettes ou encore la langue des signes arabe, il peut être pertinent de solliciter les élèves pour qu'ils illustrent et justifient la diversité de ces signes. Un autre exemple peut être le signe pour « télévision ». Quelle est la raison justifiant l'utilisation de ce signe spécifique pour représenter le concept de télévision ? « Tourner les deux boutons » demeure un signe inchangé alors que l'objet même a évolué (télévisions ou écrans plats commandés désormais par une télécommande). Un autre exemple concerne le pain au chocolat ou la chocolatine, selon les régions : comment est-ce signé en LSF ?

Ces exemples sont des supports de cours pour engager les élèves dans une réflexion. On peut notamment les amener à établir des distinctions, à repérer à partir d'un signe existant s'il a été francisé ou s'il constitue un signe visuel. Il est possible d'amener les élèves à s'interroger sur la création de nouveaux termes. Cette réflexion peut d'ailleurs être menée conjointement avec le professeur de français, voire de langues vivantes. À titre d'exemple le terme « parkour » est intéressant à étudier en classe. Il s'agit d'un néologisme récent qui répond à la culture urbaine des adolescents. Cela désigne une activité acrobatique de déplacement dans un environnement urbain ou dans une salle acrobatique. Les élèves peuvent être questionnés sur la création de ce terme tant en langue des signes qu'en français. En français est-ce un terme dérivé de l'anglais park ou bien un dérivé du mot parcours ?

Choix 2 : document 1 pivot et document 3

Dans le document 1, Yann Cantin met en évidence que les signes varient en fonction des régions, malgré leur origine commune ; ils ont diffusé ensuite en France. Il souligne la pertinence de l'iconographie en mettant en avant l'utilisation de symboles figurant sur les écus des chevaliers afin de permettre une identification immédiate de leur affiliation et de leur identité. Ce document central fait également allusion à l'histoire en mettant en avant le rôle crucial des moines et les représentations visuelles de l'époque médiévale. Le document 3 illustre une diversité de symboles dans le ciel, certains étant familiers tandis que d'autres demeurent inconnus, expliquant ainsi la variété des signes à l'échelle mondiale. Ce document évoque également l'histoire en mettant en avant le Panthéon, site de l'exposition intitulée « *Histoire silencieuse des Sourds* ».

Proposition pédagogique en classe pour ce choix 2 :

Plusieurs activités peuvent être proposées en ce sens aux élèves :

- Identifier le plus de signes possibles présents dans le ciel du document 3 ;
- Imaginer un bouclier personnel avec 2 ou 3 signes qui définissent sa propre personne ;
- Travailler à partir du dossier pédagogique disponible sur le site du Panthéon ;
- Présenter des personnes célèbres qui sont inhumées au Panthéon et amener à réfléchir à la place de l'abbé de l'Épée ;
- Créer une affiche pour la prochaine Journée Mondiale des Sourds.

Choix 3 : document 1 pivot et document 4

Dans le document pivot, Yann Cantin expose les trois « règles » de l'étymologie du signe : l'impact de la société sur les nouvelles technologies telles que la voiture thermique ou électrique, les signes visuels utilisés par les moines (conformément à la loi de silence de la règle de Saint-Benoît qui prescrit l'utilisation de signes monastiques sans parole) et l'influence des symboles visuels du Moyen Âge, le premier symbole « cœur » découvert dans les vitraux symbolisant le geste de « donner son cœur », devenant ensuite abstrait avec le symbole « aimer » dans les dessins sur papier de Pélissier. Dans le document 4, le linguiste Pierre Guitteny illustre des exemples de signes basés sur l'iconicité à partir

de l'image de l'objet ou de l'action présentée. On peut noter quelques similitudes entre les deux documents : une caractéristique visuelle (forme de l'objet, partie d'un tout, action du verbe, symbole, logo, effet visuel, partie du corps et représentation symbolique) ainsi que l'évolution du signe iconique vers le signe arbitraire. Une connaissance approfondie de la source visuelle d'un signe permet d'en déterminer l'origine et la signification des signes et en facilite donc la reconnaissance, la compréhension et la mémorisation (exemples : « matin » ou « aimer »).

Proposition pédagogique en classe pour ce choix 3 :

Il s'agit d'amener les élèves à comprendre ces aspects entre origine du signe et signification. Voici quelques pistes possibles :

- Proposer de nouveaux signes illustrant chaque item de Pierre Guitteny (forme globale, partie désignant un tout...);
- Donner des signes aux élèves dont l'iconicité n'est pas évidente, les faire réfléchir avant de proposer des suggestions. Si aucune proposition ne se rapproche de la réalité, on peut donner des indices iconographiques pour les guider (exemple : eau);
- Donner une image illustrant un signe du Moyen-Âge pour faire le lien avec le signe actuel.

Quels objectifs peuvent être formulés pour la séquence ?

Une diversité d'objectifs peut être formulée. Les candidats pourront émettre des hypothèses quant aux profils et aux besoins des élèves pour orienter leur conception.

Sur le plan grammatical :

- Grammaire : analyse de la composition et de la formation des signes ;
- Grammaire contrastive : LSF, autre LS, autres langues

Sur le plan lexical :

- Comparaison et analyse entre signes actuels et signes anciens, mais aussi entre signes français et signes d'autres langues, voire de la langue des signes internationale ;
- Découvrir et exploiter des signes lexicaux pour mettre en place une recherche étymologique, étudier les emprunts et leur histoire.

Sur le plan discursif :

- Manipuler différentes formes de discours, amener les élèves à échanger avec leurs pairs et développer leurs capacités d'argumentation ;
- Adapter son discours au public visé, à la situation de communication
 - o Présentation de rendus de travaux de groupe (expression orale / Compréhension orale.
 - o Travail en groupe : interviews, débats [expression orale]
 - o Analyse de corpus [compréhension écrite]
 - o Réalisation de capsules vidéo [expression écrite]

Sur le plan culturel :

- Découverte de l'histoire des signes de la LSF, découverte d'autres LS ;
- Parallèle entre deux cultures, deux LS, Française et Américaine ;
- Partager sa langue avec des pairs ;
- Prendre conscience de la force créatrice de la littérature sourde.

Quelles activités pourraient être proposées aux élèves en lien avec ces objectifs ?

- Choisir des signes différents de ceux proposés dans les documents, en faire une étude en cherchant l'étymologie et présenter le résultat de ces recherches au groupe ;
- À partir de signes imposés, les élèves ont eux-mêmes à imaginer l'origine possible. En parallèle d'autres élèves informés sur l'origine du signe en question pourront confirmer, étayer ou infirmer la proposition faite par les premiers ;

- Activité d'expression artistique et graphique, réaliser un dessin permettant de comprendre l'iconicité d'un signe ou une affiche de sensibilisation à la journée internationale des langues des signes ;
- Activité d'expression artistique visuelle, expliquer l'origine d'un signe en racontant une histoire, en se mettant en scène ;
- Regarder des vidéos en LS d'un autre pays sur l'étymologie d'un mot par exemple [LUNE], [AIMER] ou [MATIN] et amener les élèves à identifier quelle explication donner pour mieux le mémoriser ? ;
- Démarche actionnelle, pédagogie de projet : échanger, collaborer, avoir la charge d'une partie du travail dans un projet commun. Il est possible d'engager les élèves dans des projets d'envergure qui fondent leur envie, leur plaisir, leur besoin d'apprendre. Par exemple : construire une exposition, construire et animer un atelier auprès d'autres élèves, échange international, écrire et jouer une pièce de théâtre, etc.;
- EPI [Enseignement Pratique Interdisciplinaire] pour construire et approfondir connaissances et compétences et faire interagir les champs disciplinaires. Ce sujet se prête notamment à des projets en lien avec les autres disciplines linguistiques.

Quelle stratégie peut être envisagée par l'enseignant pour piloter, gérer, réguler cette séquence ?

L'enseignant doit pouvoir :

- Aiguiller les travaux, alimenter les corpus, approvisionner en documents authentiques ;
- Orienter les élèves vers plus d'autonomie et les amener à utiliser la vidéo comme trace, outil de travail favorisant l'auto-analyse et l'auto-évaluation ;
- Favoriser les échanges entre les groupes : chaque groupe peut avoir la charge d'une partie spécifique, différente des autres groupes : introduction, résumé, compte-rendu, questionnement, débat, argumentation, etc.
- Maîtriser l'utilisation de différents supports qui permettent aux élèves de travailler sur plusieurs langues, que ce soit dans le cadre d'activités de réception ou de production.
- Mettre en activité les élèves. Les élèves apprennent davantage lorsqu'ils sont actifs intellectuellement, il est donc nécessaire de trouver des activités qui induisent leur motivation en choisissant notamment des thématiques de travail qui correspondent à leurs centres d'intérêt. Afin de toujours conserver l'attention des élèves, il est important de varier les activités et les supports.
- Les faire collaborer. Le principe de la « classe puzzle » pourrait être envisagé. Il permet d'intensifier la coopération entre les apprenants, le partage de leurs savoirs permet d'accroître leurs compétences. Les élèves à besoins particuliers pourront bénéficier d'un outil supplémentaire lors de leur travail individuel, qu'ils pourront ensuite partager en groupes d'experts.
- Évaluer et assurer le suivi des apprentissages. Le rôle de l'enseignant est aussi de veiller à la vérification de l'acquisition des compétences, pour ce faire, les candidats devront également prévoir dans leur séquence des moments d'évaluation diagnostique, formative et sommative.

3.2 Recommandations du jury pour cette première partie de l'épreuve 2 d'admissibilité.

- En premier lieu il est conseillé aux candidats de bien cibler le sujet. Le repérage et l'analyse des mots clefs est une étape indispensable. Il s'agit bien ici de traiter la thématique centrale du sujet et non d'être générique.
- Il est demandé aux candidats de présenter et d'analyser tous les documents qui composent la sélection opérée par eux-mêmes parmi les documents proposés dans le sujet.
- Le choix des documents doit être motivé ainsi que la non-sélection des autres documents.
- La séquence proposée doit pouvoir répondre à la problématique posée par le sujet.

- L'entrée en matière de la séquence doit être bien présentée. Un paragraphe introductif permet de clarifier les intentions.
- Il n'est pas attendu des candidats de détailler toutes les séances qui ne composent la séquence, ni toutes les activités.
- Certains candidats n'ont pas su distinguer entre les objectifs et les contenus. Les objectifs d'une séquence courent sur le temps long d'une période d'enseignement regroupant plusieurs cours. Ils doivent être bien sûr conformes aux programmes scolaires, adaptés au niveau et au profil des élèves et présentés de manière précise, voire catégorisés. Les contenus renvoient à ce que les élèves doivent apprendre précisément. Autrement dit, Les objectifs répondent à la question : « Pourquoi j'enseigne cela ? ». Et les contenus répondent à la question « Qu'est-ce que j'enseigne exactement ? »
- Il est important de prendre en compte les difficultés potentiellement rencontrées par les élèves et de préciser les modalités des enseignements pour les élèves les plus en difficulté. À ce sujet il est recommandé d'anticiper et de présenter les éléments d'aide à la compréhension des consignes et des attendus pour bien accompagner les élèves.
- Les candidats qui font preuve de diversité dans leurs propositions sont valorisés [travail individuel ou travail collaboratif, usage ou non d'outils numériques, modalités de guidage...]. Il est souhaitable de pouvoir favoriser une lecture des documents vidéo adaptée aux capacités de compréhension des élèves [l'usage d'une tablette permet ainsi d'adapter le rythme à chacun, chacune...].
- Les modalités d'évaluation, la fonction de cette évaluation, ses objectifs doivent être abordés. Proposer des critères précis d'évaluation pour une tâche donnée peut être un atout.
- Il convient de veiller à la faisabilité et à l'adaptation des activités au regard du public d'élèves ciblé par le sujet.

3.3 Fait de langue

Question fait de langue

Analyse d'un fait de langue : dans la perspective du travail en classe, vous rendrez compte des choix du locuteur dans l'expression du temps dans le document 5 qui présente quatre extraits du document 1.

Synthèse/résumé du document concerné par cette question :

Nb : les images incrustées ne sont théoriquement pas à prendre en compte puisque la question porte uniquement sur le locuteur.

Dans ce montage vidéo, seul Yann Cantin s'exprime d'abord sur la difficulté de retrouver des traces de la langue des signes avant 1980 où seuls les dessins en témoignent. Il continue avec la possibilité de création de signes en fonction des évolutions technologiques et termine par les anciens signes employés pour le verbe aimer au temps de P. Pélissier et même en 1100.

Cet extrait met en évidence l'expression de durée, de dates précises, de périodes par manipulation des axes du temps associé au regard et au pointage.

Les candidats pouvaient aborder les aspects suivants pour mener leur analyse :

- L'expression spatiale des relations temporelles,
- L'aspectualité en LSF ;
- Les axes du temps pour positionner le propos
- Le rôle du regard dans la construction spatiale
- Le rôle des pointages pour localiser des événements dans l'espace.
- L'effet des prises de rôle dans la construction spatiale temporelle.

Les meilleurs candidats ont su identifier les différentes lignes de temps et préciser comment Yann Cantin utilise l'une plutôt qu'une autre en fonction du contexte. Ils ont également fait interagir les différents éléments d'analyse pour en souligner la complémentarité.

Le jury attend du candidat qu'il soit capable de :

- Prendre recul sur le fait de langue (métalangue) ;
- Détailler de façon précise tous les aspects du fait de langue en question sans oublier d'en faire le lien avec une perspective de travail en classe ;
- Maîtriser le lexique linguistique avec une solide connaissance des axes temporels et leur dénomination ;
- Mettre en œuvre une pédagogie argumentée ;
- Savoir structurer ses idées de manière claire et cohérente.

Exemple d'analyse :

L'ensemble des signes faisant référence aux notions de temps est représenté dans le tableau ci-dessous.

Il conviendra ensuite de restituer leur rôle central dans la structuration des différentes propositions qui constituent le discours.

Corpus d'unités sémantiques			
	Temps : 00 :02		Temps : 00 :03
<p>Signe : récent (passé proche) Regard vers le passé Expression faciale : bouche « étirée » Mouvement : flèche vers l'arrière</p>		<p>Signe : jusqu'à Regard vers le futur Expression faciale : neutre Mouvement : flèche vers l'avant</p>	
Construction des propositions :			
FILM <u>est-depuis-là-recent</u> / 1980 <u>va-jusqu'à-maintenant</u> c'est-tout			
			
Temps : 00 :04	Temps : 00 :05	Temps 00 :07	
<p>Signe : avant Regard neutre Expression faciale : neutre Mouvement : flèche vers</p>	<p>Signe : dessin Regard neutre et vers le locuteur Expression faciale : neutre Mouvement répété</p>	<p>Signe : on dessine Regard vers les mains Expression faciale : bouche Mouvement : répété Aspect duratif</p>	

l'arrière	Aspect duratif			
 <p>Temps : 00 :09</p>				<p>Temps : 00 :10 à 00 :12</p>
<p>Signe : avant-ça Regard vers les mains Expression faciale : neutre Mouvement de flèche en une fois sur l'axe horizontal voire sagittal Remarque : posture légèrement vers la droite</p>	<p>Signe : phrases, expliquer, comment, signer Regard vers l'espace neutre Expression faciale : neutre</p>			
<p>Construction des propositions : <u>Est-bien-avant</u> DESSIN // <u>on-alors-dessine</u> (prise de rôle) Ce-qui-est-signé <u>on-alors-dessine</u> (prise de rôle) // mot-signe-pluriel c'est tout <u>Est-avant-ça</u> PHRASE // traduction explication comment on-signe ça va pas</p> <p>On remarque aussi que sa posture se dirige vers la gauche puis introduit à nouveau « avant » dans une autre situation différente, à partir de la référence « déroulement » posture dirigée vers la gauche sur la ligne du temps pour introduire les autres signes phrases, expliquer comment et signer.</p>				
Extrait 2				
<p>Temps : 00 :14</p> 	<p>Temps : 00 :15</p> 	<p>Temps : 00 :16</p> 	<p>Temp s 00 :17</p> 	
<p>Signe : Historien Regard vers le locuteur Expression faciale : neutre</p>	<p>Signe : chercher de façon continue (prise de rôle) Regard vers les mains Expression faciale : neutre Mouvement : flèche vers la droite sur l'axe horizontal</p>	<p>Signe : est-là Regard vers l'arrière Expression faciale crispée Mouvement : flèche vers la droite sur l'axe sagittal</p>	<p>Signe : autrefois Regard vers l'arrière Expression faciale : visage crispé Mouvement : flèche circulaire répétée vers la droite sur l'axe sagittal</p>	

Construction des propositions : L'action de chercher est associée à la ligne temporelle droite-gauche = chercher sur la ligne du temps. Le signe AUTREFOIS situé par un pointage locatif, à l'extrémité de la ligne.

Personnellement historien je-cherche-vers-le-passé (rôle) / là AUTREFOIS

Extrait 4

L'action exprimée (dessiner) est située temporellement parce que associée à un objet daté. L'objet daté (dictionnaire de 1860) est associé à un emplacement (là). L'action de dessiner est exprimée en lien avec cet emplacement par une prise de rôle de Pelissier auteur du dictionnaire de 1860.

Construction des propositions :

Il y a DICTIONNAIRE 1860 est-là // PELISSIER là il-dessine (prise de rôle) AIMER



Temps :00 :41



Temps : 00 :43



Temps :00 :44

Signe : aimer
Regard vers le locuteur
Expression faciale : neutre

Signe : chercher en remontant vers le passé
Regard vers les mains
Expression faciale : concentré
Mouvement : flèche vers la gauche sur l'axe horizontal

Signe : trouver
Regard vers le locuteur
Expression faciale : neutre



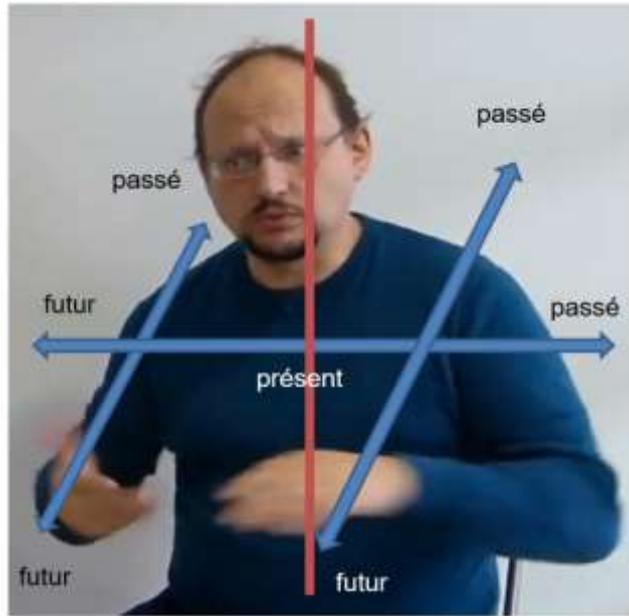
Signe : date, 1100, avant
Regard vers l'espace neutre
Expression faciale : neutre

regard vers le passé à l'arrière de l'épaule Le signe « avant » sur l'axe sagittal, par rapport à la date de 1100

Construction des propositions :

L'action de chercher est exprimée également en prise de rôle, mais de l'historien lui-même, en remontant la ligne temporelle de la frise chronologique, sur la ligne droite-gauche. Sur la ligne ont été placés successivement 2 lieux temporels où il a trouvé le signe AIMER : 1860 et avant 1100

AIMER traj- mains elle(Pté) QUOI ? // Je-cherche-vers-le-passé (rôle) (sur l'axe horizontal) je-trouve-là / date 1100 est-là-avant DESSIN pi MOYEN-AGE



II. ADMISSION

1. Définition des épreuves d'admission

L'arrêté du 25 janvier 2021 fixe les modalités d'organisation des concours public et privé du certificat d'aptitude au professorat du second degré.

Les épreuves d'admission sont au nombre de deux, chacune est notée sur 20. La première a un coefficient de 5 et la seconde a un coefficient de 3. Toute note égale à 0 à l'une de ces deux épreuves est éliminatoire.

2. Première épreuve d'admission : épreuve de leçon en LSF

« L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance ».

L'épreuve comporte deux parties. Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

1) Première partie : analyse et présentation des documents, suivies d'un entretien avec le jury

« Le candidat restitue, analyse et commente le document vidéo proposé par le jury, puis présente-le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat. »

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximums ; entretien : quinze minutes maximum)

2) Deuxième partie : exposé de la séance pédagogique, suivi d'un entretien avec le jury

« Le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. »

L'exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximums ; entretien : dix minutes maximum).

2.1. Conditions de passation à la session 2025

Les candidats sont accueillis à l'heure de leur convocation. Ils sont ensuite installés dans un « box » situé dans la salle de préparation. Ils disposent du sujet, d'un ordinateur avec accès à internet (sur lequel est disponible le document imposé) et de feuilles de brouillon. L'accès à internet est réglementé et contrôlé. Des consignes précises leur sont formulées en français et/ou en LSF. Ils peuvent se restaurer et s'hydrater avec leurs propres denrées et sont accompagnés, si nécessaire, aux toilettes, pendant la préparation. Quinze minutes avant la fin du temps de préparation, les documents complémentaires choisis par le candidat doivent être correctement enregistrés sur l'ordinateur à l'endroit indiqué lors de l'accueil. À la fin du temps de préparation, ils sont invités à rassembler leurs documents et sont accompagnés dans la salle d'interrogation où un ordinateur est placé à leur disposition (sur lequel ils retrouvent l'ensemble des documents disponibles, enregistrés sur l'ordinateur mis à leur disposition en salle de préparation).

Les modalités de la session 2025 étaient quasi similaires à celles de 2024. Le jury tient à souligner que les candidats ont lu le rapport de jury et s'étaient préparés avec rigueur aux conditions de préparation et de passage. C'est donc avec une certaine sérénité que les candidats de la session 2025 ont abordé cette épreuve pourtant complexe.

2.2 Sujet de la session 2025 et attentes du jury

Programme de Langue des signes française de langue 1 pour la classe de seconde.

Thématique : Espaces collectifs — Aspects humains et technologiques

Axe : Interactions et partages

Votre objectif est de concevoir et d'animer une séance en classe d'une durée d'une heure pour une classe de seconde en langue première. Vous vous appuyez sur le document vidéo en LSF ci-dessous imposé par le jury. Vous recherchez et sélectionnez, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents supplémentaires. Pour ce faire, vous disposez d'un ordinateur vous permettant d'accéder à Internet.

Cette classe de seconde est constituée de sept élèves sourds signants, parmi lesquels se trouve un élève qui participe pour la première fois à un enseignement de la Langue des signes française.

1ère partie :

Face au jury, vous restituez, analysez et commentez le document imposé, puis vous présentez le ou les documents que vous avez choisi(s) et explicitez votre choix.

2e partie :

Vous présentez au jury les objectifs d'une séance de cours et exposez vos propositions de mise en œuvre en tenant compte la diversité des élèves. Dans la perspective d'un usage en classe, vous proposez des pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques du document imposé et du ou des document(s) que vous avez choisi(s). Vous construisez cette séance en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent. Vous mettez en pratique des activités langagières selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Vous proposez un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités. Et vous explicitez votre rôle pédagogique au cours de ces activités.

Le document imposé par le jury :

Document : Alexandre, interprète en langue des signes et en français, la société Kult-Média, vidéo sur la plateforme de vidéos, Dailymotion, postée le 8 novembre 2023.

Précision : dans ce documentaire, le terme AVS (auxiliaire de vie scolaire) est traduit en français écrit. Ce terme est l'ancienne dénomination des AESH (accompagnant d'élèves en situation de handicap).

Durée : 3 minutes 51 secondes.

Lien : <https://www.kult-media.fr/societe/c/0/i/76495042/alexandre-interprete-en-langue-des-signes-et-en-francais>

Analyse du sujet : définir les mots clefs, identifier les éléments de contexte

Ce sujet, compte tenu du profil de la classe de seconde et de la présence de sept élèves sourds signants, dont un élève qui n'a pas suivi l'enseignement de la LSF jusqu'à son entrée en seconde, nécessite une réflexion approfondie sur l'indispensable différenciation pédagogique. Étant donné qu'il s'agit d'un enseignement de langue 1, les candidats devaient formuler l'hypothèse que cet élève s'exprime déjà en LSF. Cependant, il ne maîtrise pas l'analyse grammaticale et sémantique d'un discours ou d'un extrait de discours en LSF. Les autres élèves sont familiarisés avec la méthode d'analyse, car ils ont suivi un enseignement de la LSF au sein du collège. Le candidat devra définir, affiner, caractériser le profil de sa classe et de l'élève qui n'a pas suivi de cours de LSF afin de justifier ses propositions de séance.

Le sujet requiert du candidat qu'il élabore une leçon d'une durée d'une heure destinée à une classe de seconde en langue première. De surcroît, la réponse au sujet est guidée par des éléments programmatiques, dont la thématique « Espaces collectifs — Aspects humains et technologiques »

ainsi que l'axe « Interactions et partages » (axe 3). Ces clarifications sont indispensables et permettent au candidat de situer son propos, d'orienter sa réponse, de justifier ses choix.

Analyse du document imposé

Ce document peut impulser une réflexion et des recherches complémentaires en lien avec l'axe culturel « interactions et partages » :

Extrait du programme en lien avec cet axe : *Les sourds évoluent dans un monde majoritairement entendant. Ils doivent continuellement s'adapter et très peu de lieux leur permettent de s'exprimer directement en langue des signes sans passer par un interprète, par l'écrit ou par un outil lié aux nouvelles technologies [...] Est-il en fait pertinent de parler de culture sourde et de communauté sourde au XXI^e siècle, face à certains usages des réseaux sociaux qui interrogent l'image de soi donnée aux autres ? Est-ce suffisant ? Quels sont les rôles et contextes d'intervention des interprètes (locaux ou internationaux), des intermédiaires sourds (secteurs de la santé et du social), des guides conférenciers, des médiateurs culturels sourds (secteur de la culture), des traducteurs, des accompagnants des élèves sourds... ?*

Description du document en LS-vidéo :

- Utilisation du plan américain et parfois du plan italien ;
- Genre : entretien entre un interprète et un journaliste hors caméra, réalisé dans un studio.
- Dégradé de couleur turquoise en arrière-plan ;
- Tenue de l'interviewé appropriée dans le respect des exigences visuelles ;
- Langues : LSF et français écrit (sous-titre en français écrit) ;
- Certaines images figées et floues marquant des annotations écrites sur le contexte ;
- Absence d'audio en français ;
- Présence d'un filigrane indiquant le nom d'une entreprise ;
- Durée : 3 minutes 51 secondes, générique inclus ;
- LS-vidéo montée grâce à la compilation de cinq segments (un segment est défini comme une réponse à une question posée) ;

Spécificité du document :

Le personnage principal répond en langue des signes pour les personnes sourdes, et la traduction en français écrit est sous-titrée pour le grand public.

Le français oral n'est pas utilisé. L'interprète explique au début pourquoi il a fait ce choix : tout le monde devrait avoir accès. Les entendants lisent le français écrit et les sourds regardent l'interview en LSF. C'est l'inverse des situations habituelles. En général, les personnes sourdes lisent les sous-titres dans presque toutes les vidéos, tandis que les personnes non signantes écoutent le français parlé. L'interprète veut montrer l'inversion tout en s'assurant que les personnes qui ne signent pas peuvent suivre son interview. Cela pourrait impliquer une piste pédagogique visant à encourager les lycéens à discuter sur le concept d'accessibilité en ce qui concerne la langue française et la LSF, voire les langues minoritaires au sein d'un même pays, la notion de minorité, l'accessibilité, la communication à distance. Cet aspect est d'autant plus prégnant que l'interviewé est de La Réunion, territoire où les langues régionales, voire étrangères ont une place importante dans la culture locale.

Analyse croisée du sujet et du document imposé

Approche linguistique :

- Le document en version bilingue n'affecte pas le niveau de compréhension des candidats. Il convient d'en faire un objet de réflexion afin qu'il puisse être utilisé sans altérer son origine pour les

élèves sourds bilingues.

– Il est, par ailleurs, possible d'observer que la traduction en français écrit s'avère parfois approximative concernant certains propos. Cela pourrait fournir une indication sur des pistes pédagogiques visant à permettre aux élèves de repérer ces imprécisions et de traduire de manière appropriée certains passages.

– Le signaire local, en particulier dans le département d'outre-mer, ne se différencie pas de celui de la métropole. Aucune variante régionale n'est observée. Cela peut cependant induire un travail d'ouverture sur les spécificités langagières liées aux régions, à l'âge, aux familles, etc.

– Le style du locuteur est dans un registre de langue courant. Il présente quelques tics de langage et spécificités dans l'articulation de ses signes, qui ne gênent aucunement la compréhension, mais qui peuvent être des éléments à exploiter en classe. Par exemple « ma » langue et « ta » langue donnent un style particulier d'expression.

– Dans chacune des réponses de l'interviewé, le premier geste indiquant l'ouverture des bras jusqu'à leur pleine extension pourrait être interprété comme signifiant « alors » ou « bon ». Cela représente simplement sa manière d'exprimer son propos initial.

– Dans la plupart des réponses, l'interviewé termine par une brève conclusion, ce qui souligne la clarté de la transition tout au long de l'ensemble de l'interview. Souvent le dernier geste, correspond à une clôture du discours « voilà ».

– La posture debout de l'interviewé confère une liberté d'identifier des entités au sein d'un vaste espace de signation et d'exploiter l'iconicité diagrammatique dans des conditions optimales. En réalité, l'objectif de la caméra est modifié en termes d'orientation horizontale (vers la droite ou la gauche de l'interviewé) en raison du positionnement des loci, qui sont situés à droite ou à gauche de l'interviewé.

– La direction du regard de l'interviewé ne se dirige jamais vers l'objectif de la caméra. Il est possible que ce dernier observe directement le journaliste, néanmoins cela n'altère en rien la grammaire du regard, celle-ci étant correctement agencée selon les structures lexicales et de transfert.

Ces éléments d'analyse grammaticale et discursive pourraient constituer le sujet d'une séance de grammaire destinée à l'élève qui débute dans l'enseignement de la LSF. Peuvent aussi être abordés les principes de la LS Vidéo (cadrage, fond, vêtements, lumière, environnement) en lien avec ces éléments linguistiques.

Approche culturelle :

Les réponses de l'interviewé peuvent stimuler la réflexion des candidats. En effet à partir de ce document, il est possible d'identifier des orientations pédagogiques en lien avec des aspects culturels :

– La fonction de l'interprète peut constituer un objet de réflexion et de travail en classe. Il conviendrait alors de fournir aux élèves un document complémentaire détaillant les missions de l'interprète et son éthique professionnelle.

– Le rôle de l'interprète qui rend la langue des signes visible peut constituer un objet de discussion.

– L'ampleur des interventions de l'interviewé à travers toute l'île de la Réunion soulève des questions sur le vivier d'interprètes diplômés en métropole, voire dans une seule région, ainsi que sur l'attractivité du métier d'interprète. Peut aussi être débattus les apports de la technologie numérique à ce propos (interprètes « à distance », plateformes...).

– Le niveau académique requis pour devenir interprète peut susciter un débat quant à la pertinence d'un diplôme de niveau licence ou master, en s'appuyant sur les arguments de la Fédération française de l'Accessibilité. C'est l'occasion, en lien avec le parcours Avenir, d'amener les élèves à réfléchir sur les études post-bac en lien avec la LSF.

– La variété des domaines d'expertise pourrait justifier la sélection d'un autre document précisant des exemples concrets. De plus, ce sujet nécessite une connaissance approfondie d'un vocabulaire large et spécifique pour s'ajuster aux divers contextes dans lesquels il se présente.

- L'absence remarquée des personnes sourdes lors d'événements locaux pourrait inciter les étudiants sourds à s'interroger sur les causes de cette invisibilité, voire à proposer l'idée que la langue des signes devrait être intégrée dans une variété d'événements locaux.
- La difficulté à embaucher des individus sourds au sein des entreprises pourrait inciter les élèves à considérer le taux d'emploi des personnes sourdes dans les sociétés françaises et européennes (comparaison entre les pays européens, avec différents groupes, etc.).
- L'enseignement de la langue des signes, qui aide les personnes entendantes à se familiariser avec leur corps et à surmonter leur timidité, pourrait permettre aux élèves de saisir l'importance de l'expressivité corporelle dans divers pays du monde.
- L'importance d'enseigner la langue des signes aux enfants entendants dans les établissements scolaires, tout comme l'apprentissage des langues étrangères vivantes, pourrait suggérer des approches pédagogiques destinées à faire découvrir la langue des signes grâce aux lycéens sourds.

Pistes didactiques et pédagogiques en lien avec le document imposé que les candidats peuvent exploiter en seconde partie

À partir de ce document, plusieurs activités peuvent être proposées aux élèves. Voici quelques exemples :

- Interviewer les acteurs de la communauté éducative connus des élèves pour comprendre quelles sont les différences et les spécificités de leur métier : professeur de LSF, interprète, AESH, AED... Cette activité peut constituer un projet d'envergure sur une période assez longue et comporter des sous-activités : préparer les questions d'interview, interviewer, filmer, réaliser des capsules vidéo, mettre en ligne sur l'ENT. Il s'agirait d'un projet visant à présenter ces métiers à l'ensemble des lycéens tout en travailler au sous-titrage en lien avec le professeur de français et celui de numérique et sciences informatiques ;
- Faire une analyse comparative des métiers d'interprète, interprète sourd, interface, traducteur... Pour cela l'enseignant pourra utiliser des vidéos accessibles en ligne sur le métier d'intermédiaire, d'interprète et de traducteur, mais aussi des supports visuels (dessins et images humoristiques) illustrant le métier d'interprète, disponibles en ligne (en référence par exemple à Sandrine Allier) ou bien des ressources littéraires diverses (par exemple ceux associés aux auteurs :suivent Pierre Guitteny, Francis Jeggli, Monica Compagny et d'autres références bibliographiques qui figurent dans le programme officiel de LSF L2 et sont normalement connus des candidats). Les textes supports proposés aux élèves seront relativement courts (10 lignes environ) et adaptés à leur niveau afin d'en permettre une exploitation pendant le cours. Des supports humoristiques seront également des ressources intéressantes pour permettre l'engagement des élèves dans une activité réflexive. De même des ressources LS-vidéo disponibles sur des moteurs de recherche, après vérification de la pertinence et de l'éthique de ces supports, pourront être utilisées. Voici deux suggestions : <https://www.leparisien.fr/societe/coronavirus-ces-interpretes-rendent-la-langue-des-signes-enfin-visible-03-05-2020-8309814.php> et <https://aftils.fr/interprete-traducteur>

Les attendus de la seconde partie

Il est important de tenir compte de la spécificité du groupe, qui peut être caractérisé par une grande diversité, notamment la présence d'un élève n'ayant jamais été exposé à l'enseignement de la LSF. La différenciation pédagogique implique de prendre en compte les besoins et les capacités de chaque élève pour adapter les méthodes d'enseignement, les supports pédagogiques et les activités d'apprentissage. De la même manière, il est essentiel d'adapter les outils d'évaluation afin de permettre à chaque élève de démontrer ses acquis de manière pertinente et équitable. Par ailleurs, il convient de prendre en considération à la fois l'intérêt linguistique et culturel du sujet

lors de son traitement. Cela implique d'analyser les aspects linguistiques tels que le signaire, la grammaire et la syntaxe, tout en explorant les dimensions culturelles. En examinant ces deux aspects de manière approfondie, on peut mieux comprendre la richesse et la complexité du sujet étudié.

Il est possible de trouver une variété d'activités langagières concrètes et réalisables qui permettent de développer les compétences linguistiques. Ces activités peuvent inclure le visionnage de discours signés variés tels que des nouvelles, des poèmes, des débats, des présentations ou des discussions en groupe, ainsi que l'écoute et la compréhension de différents types de supports vidéo.

Pendant la séance, l'enseignant joue un rôle essentiel en tant que guide, facilitateur et transmetteur de connaissances. Il est chargé de préparer et d'animer le cours, de veiller à la compréhension des élèves, de répondre à leurs questions, de les encourager et de les motiver. L'enseignant doit également adapter son discours et ses méthodes pédagogiques en fonction des besoins et des difficultés de chaque élève, tout en maintenant un climat favorable à l'apprentissage. En somme, l'enseignant est un pilier central dans le processus d'enseignement.

2.3 Analyse des prestations des candidats de la session 2025

L'exposé :

Les candidats se sont préparés et ont pu appréhender la globalité de cette épreuve (préparation, exposé, entretien).

A propos de l'analyse du sujet et de la réponse formulée, la moitié des candidats n'a pas respecté la consigne qui était de ne proposer que deux documents maximum complémentaires au document pivot. Le jury n'a pas tenu compte, dans son évaluation, des documents en sus du quota imposé. Les documents choisis par les candidats étaient en lien avec le sujet. Cependant ils doivent pouvoir être utilisés en séance avec les élèves de seconde et pour ce faire se doivent d'être pertinents, d'apporter un véritable contenu en fonction de l'objectif à atteindre. Les candidats veilleront à ne pas proposer de documents qui ne font qu'illustrer.

Sur le plan didactique, les candidats ne mettent pas suffisamment en évidence les compétences qu'ils souhaitent faire acquérir à leurs élèves à la suite de la séance, ni les objectifs à atteindre qu'ils soient linguistiques ou culturels. La référence explicite aux programmes et aux contenus attendus n'a pas été suffisamment développée. La maîtrise de l'étendue des activités langagières possible est trop superficielle. Certains candidats se limitant à proposer des débats à la suite du visionnage de documents LS-Vidéo, sans apporter ni guide ni outil pour mener les débats. Les candidats ont abordé la notion d'évaluation de façon très superficielle sans en exposer le contenu, le ou les outils ou les compétences évaluées.

Sur le plan pédagogique, la majorité des candidats manque de clarté quant à la présentation du rôle réel qu'ils tiennent dans la classe lors de la mise en activité des élèves. Il convient de se projeter en classe avec ce groupe de sept élèves. La notion de différenciation pédagogique était attendue. En l'occurrence, proposer des variables, adapter l'activité pour l'élève débutant l'enseignement de la LSF a pu être apprécié. La moitié des candidats n'a fait que mentionner sa présence sans pour autant proposer d'aménagements ou d'adaptations spécifiques. Il est important que les candidats montrent, par l'explicitation d'actions concrètes, la prise en compte de la situation particulière de cet élève. Les candidats sont invités, si nécessaire, à émettre des hypothèses pour préciser le profil de cet élève et des six autres afin d'attester de leur capacité à différencier leur pédagogie.

Sur le plan méthodologique, ils disposent de connaissances et de rituels de préparation leur permettant de structurer leur propos. Par exemple, ils ont bien minuté leur séance, mais parfois de manière insuffisamment détaillée. Il est essentiel lors de la présentation de séance d'explicitier le déroulé du cours : l'accueil des élèves, l'appel, les rituels, la mise au travail, les rendus attendus, les devoirs, le bilan de la séance (...)

Entretien avec le jury

Le jury souligne que les échanges ont été intéressants, les candidats ont fait preuve d'écoute et d'engagement. Cependant, leurs justifications des documents choisis sont trop souvent restées superficielles.

Le niveau de langue des signes des candidats est satisfaisant et permet de garantir la qualité des échanges.

Le jury attend du candidat qu'il réponde effectivement à la question et ne fasse pas une redite de ce qu'il avait exposé (paraphrase) ou essaie d'amener le jury sur un autre thème qu'il maîtrise mieux.

Le jury attend des candidats que les réponses soient concises, précises et argumentées.

2.4 Conseils formulés aux candidats de la session 2026

Il est vivement conseillé aux candidats de la session 2026, y compris dans le cadre d'un concours rénové, d'apprendre à appréhender une épreuve qui peut être perçue comme longue et éprouvante. Un réel entraînement préalable doit être programmé. Les trois heures de préparation sont à penser, à structurer avec méthode et organisation. La question de l'hydratation et de l'alimentation doit être anticipée. Savoir s'organiser sur sa table de préparation est un atout pour se placer dans des conditions confortables de travail. De même analyser le sujet, analyser le document imposé, rechercher des documents complémentaires, concevoir une séquence d'enseignement d'une durée donnée nécessite une rigueur dans la gestion du temps et dans la construction des documents supports aux exposés (ces documents manuscrits sur des feuilles de brouillon appartiennent exclusivement au candidat et ne sont pas lus par le jury, pour autant ils doivent être clairs et opérationnels pour aider la prise de parole devant le jury). De même un document numérique simple est à réaliser pour présenter au jury les documents complémentaires. Pour mieux appréhender le rituel de cette épreuve, il est donc conseillé de réaliser plusieurs épreuves d'entraînement en conditions réelles, si possible avec différents formateurs, dont les tuteurs de stage en établissement. Ces stages sont aussi l'occasion de se préparer à prendre en compte une diversité de profils d'élèves et de classes. Cette épreuve met en situation virtuelle d'enseignement et permet au candidat de faire valoir sa motivation, sa projection et ses capacités à se projeter vers ce métier.

3. Deuxième épreuve d'admission : épreuve d'entretien

« L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. »

L'épreuve se déroule, au choix du candidat au moment de son inscription, en LSF ou en français.

Cette épreuve comporte deux parties : présentation du parcours professionnel (15 minutes) et deux mises en situation professionnelle (20 minutes)

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. La durée est de 35 minutes et le coefficient de 3.

3.1. Conditions de passation à la session 2025

Les candidats sont accueillis à leur heure de convocation. Il n'existe pas de temps de préparation pour cette épreuve. Après un temps d'accueil, les candidats sont introduits dans la salle d'examen. Le jury a pris au préalable connaissance de la fiche individuelle transmise par le candidat, retraçant son

parcours professionnel. Cette fiche n'est pas notée. Elle permet d'enrichir les échanges entre le candidat et le jury. Sur la table du candidat sont présents du brouillon ainsi que les deux fiches présentant les situations professionnelles support de la seconde partie de l'épreuve. Le candidat est invité à retourner chacune de ces fiches l'une après l'autre au cours de l'entretien. À la fin du temps d'épreuve, le candidat est raccompagné en salle d'accueil où il a pu laisser, de manière surveillée, les affaires dont il n'avait pas besoin.

3.2 Partie 1 : présentation par le candidat de son parcours et de ses expériences

Le candidat, en cinq minutes au maximum, présente des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours, en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

3.2.1 Prestations des candidats de la session 2025 et recommandations du jury

Les candidats détaillent des expériences diverses et riches en les illustrant par des éléments concrets qui mettent en avant une certaine connaissance des situations d'enseignement. Pour autant il est parfois difficile pour le jury de percevoir ce qui fonde, chez un candidat, le choix du métier d'enseignant. Le jury invite les candidats à travailler ce point en questionnant leurs motivations, leur intérêt, leur envie d'exercer en tant que professeur en collège ou en lycée. Préparer ce concours est un défi personnel ! Le jury doit percevoir la pertinence du choix d'orientation. Pour cela il peut être intéressant de sélectionner parmi l'ensemble du parcours préalable une expérience particulièrement significative qui a concrétisé ce choix.

La qualité du mode d'expression et l'adéquation à la situation sont à souligner lors de l'exposé. Il est conseillé d'organiser son propos en ayant un plan formel qui sera présenté très brièvement au jury lui permettant ainsi de se repérer dans une présentation de parcours qui est forcément propre à chacun et souvent très riche.

Si l'exposé est souvent assez bien préparé, le jury tient à attirer l'attention sur un point particulier : lors de cette session 2025 un certain relâchement a pu être observé au cours de l'entretien. Il est essentiel d'être convaincant sur cette première partie tant au cours de l'exposé qu'au cours de l'entretien avec le jury. Il importe également de pouvoir témoigner d'un niveau de langue permettant un échange approfondi avec le jury.

3.3 Partie 2 : deux mises en situation professionnelle

Cette deuxième partie d'épreuve s'appuie sur deux mises en situation professionnelle : l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire. Elle vise à apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire, dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

3.3.1 Sujets de la session 2025 et attentes du jury

À titre d'exemple, deux sujets proposés pour cette session 2025 sont présentés ci-dessous.

Il est nécessaire que le candidat réponde avec un cadre précis en énonçant les principaux textes législatifs sur lesquels il s'appuie. Les valeurs de la République sous-jacentes devront être explicitées spontanément si possible.

Mise en situation professionnelle d'enseignement :

Présentation de la situation

Votre classe est composée d'élèves sourds et d'élèves entendants. Vous constatez que, lors des travaux de groupe, les élèves restent entre eux et refusent de travailler en groupes mixtes (sourds et entendants ensemble).

Questions

- Comment analysez-vous cette situation et quelle(s) solution(s) envisagez-vous ?
- Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires dans cette situation ?

Analyse du sujet :

Repérage des mots clefs

- Élèves sourds et entendants ;
- Travaux de groupe ;
- Refus de travailler en groupe mixte ;
- Les élèves restent entre eux.

Identification des éléments essentiels du contexte

- Mixité et hétérogénéité du groupe classe
- Tendance générale dans la classe ;
- Influence du professeur sur la mise en place de conditions favorable au travail de groupe.

Référence aux textes législatifs et réglementaires

- Égalité des chances ;
- Égalité filles/ garçons, sourds/ entendants ;
- Lutte contre les discriminations ;
- Parcours citoyen et vivre ensemble ;
- Charte de la laïcité.

Analyse de la situation professionnelle et solutions possibles (non exhaustives) :

Valeurs et principes de la République en lien avec cette situation pouvant être évoqués par les candidats :

- Liberté : chaque élève a le droit de s'exprimer et d'être compris, quelle que soit sa langue (vocale ou signée).
- Égalité : l'école garantit les mêmes chances d'apprentissage et de participation à tous les élèves.
- Fraternité : la coopération, l'entraide et la solidarité fondent le vivre-ensemble scolaire.
- Laïcité : la neutralité de l'enseignement et le respect mutuel des convictions permettent à chacun de se reconnaître comme citoyen à part entière.

Principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement d'un établissement scolaire potentiellement en lien avec cette situation ;

- Mission de l'école : « faire partager aux élèves les valeurs de la République », dont l'égalité et la non-discrimination, via le règlement intérieur et l'enseignement moral et civique ;
- Obligation d'accueil et d'adaptation : l'établissement doit assurer l'accessibilité et les aménagements pédagogiques pour les élèves en situation de handicap (Code de l'éducation, article L. 114-1) ;
- Rôle du chef d'établissement : garantir le bon fonctionnement du service public, organiser l'accueil inclusif et habiliter l'équipe pédagogique à mettre en œuvre les adaptations nécessaires ;

- Règlement intérieur : il précise les droits et devoirs des élèves, fixe la procédure disciplinaire graduée et rappelle l'interdiction de toute discrimination fondée sur le handicap ;

Solutions possibles (non exhaustives) :

- Mettre en place un temps de sensibilisation : présenter la culture sourde et la langue des signes comme un atout ; favoriser une médiation par un interprète ou un élève référent sourd-entendant ;
- Structurer les travaux de groupe : composer les équipes en binômes fixes sourd — entendant en donnant des rôles précis aux élèves (rapporteur, responsable visuel, porte-parole) ;
- Utiliser un support écrit et/ou visuel partagé (tableau interactif, fiches illustrées) pour réduire la barrière linguistique ;
- Former et accompagner : organiser un atelier d'initiation à quelques signes essentiels pour tous les élèves ; mobiliser les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) et l'équipe de vie scolaire pour faciliter les échanges.
- Valoriser la coopération : proposer un projet de classe (exemple : une mini-conférence sur la surdité) où la réussite dépend de la complémentarité des pairs, fédérer les élèves autour d'un projet commun
- Favoriser la coévaluation pour ses aspects formatifs, mais aussi pour mesurer la qualité de la collaboration. Il s'agit donc d'intégrer les compétences psychosociales au cœur des contenus d'enseignement.
- Suivi et évaluation de la situation : observer la progression de la mixité sur plusieurs séances, ajuster les modalités de travail en groupe (taille, durée, thématiques) en fonction des effets observés.

Mise en situation professionnelle en lien avec la vie scolaire :

Présentation de la situation

Une ou un élève arrive dans votre cours en portant une tenue proscrite par le règlement intérieur de votre lycée.

Questions :

- *Comment analysez-vous cette situation et quelle(s) solution(s) envisagez-vous ?*
- *Quels sont les valeurs et principes de la République et, le cas échéant, les principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement des établissements scolaires dans cette situation ?*

Analyse du sujet :

Repérage des mots clefs

- Tenue proscrite ;
- Règlement intérieur ;
- Établissement scolaire ciblé : lycée.

Identification des éléments essentiels du contexte

- Certains vêtements sont interdits en raison de leur caractère provocateur ou de leur inadéquation avec le climat scolaire ;
- Cette situation peut évoquer un éventuel non-respect de la Charte de la laïcité.
- Le lycée est un moment important où l'autonomie se construit et où les personnalités s'affirment.
- L'âge de l'élève (majeur ou non) peut influencer la gestion de la situation avec un rôle plus ou moins déterminant des parents.

Référence aux textes législatifs et réglementaires

- Le règlement intérieur, qui est un document officiel établi au sein d'un établissement scolaire, a pour objectif de prévenir les comportements excessifs et les dérives éventuelles. Il garantit également l'égalité de traitement entre tous les membres et contribue à assurer un environnement sécurisé pour chacun, en établissant un cadre de référence et de normes à respecter ;

– Les conséquences d'un acte répréhensible peuvent se manifester de différentes manières, que ce soit à travers l'imposition d'une sanction par l'établissement ou par la nécessité de procéder à une réparation des dommages causés.

Analyse de la situation professionnelle et solutions possibles (non exhaustives) :

Valeurs et principes de la République en lien avec cette situation pouvant être évoqués par les candidats :

- Liberté : la liberté individuelle (celle ici de se vêtir) s'exerce dans un cadre défini qui en fixe les limites
- Egalité, fraternité et principe de neutralité : par les inscriptions qu'ils comportent, certains vêtements peuvent parfois transgresser ces valeurs et ce principe

Principes juridiques régissant l'organisation et le fonctionnement d'un établissement scolaire potentiellement en lien avec cette situation :

- Respect des règles communes pour garantir l'ordre et l'équité ;
- Les règles de tenue instaurent un cadre d'ordre, d'égalité et de neutralité (laïcité) ;
- Responsabilité de l'enseignant, garant du respect des règles par les élèves
- Droits et devoirs des élèves

Solutions possibles (non exhaustives) :

– Gravité et intention : distinguer la maladresse de la provocation. Graduer la réponse en fonction de la gravité et de l'intention de l'élève : entretien informel avec l'élève pour comprendre son intention et l'amener à la compréhension de l'intérêt pédagogique et citoyen du règlement ; avertissement oral si première infraction ou maladresse isolée, avertissement écrit si récidive ou manque de bonne foi, sollicitation de l'équipe de vie scolaire pour un suivi individuel plus global ; en dernier recours, procédure disciplinaire graduée

– Dans la gestion immédiate de l'incident, il convient d'agir pour que l'élève change de vêtement en s'appuyant sur l'aide des personnels de vie scolaire ou de santé scolaire, voire les agents territoriaux ou les professeurs d'atelier ou d'éducation physique et sportive qui peuvent disposer de vestiaires. Il serait important que l'élève puisse trouver par lui-même ou par elle-même une solution, y compris avec un prêt possible d'un vêtement neutre ou bien par un appel à sa famille pour qu'un nouveau vêtement lui soit apporté.

– Rappel verbal puis écrit du règlement intérieur envers l'élève et le cas échéant sa famille. Cela doit se faire dans le cadre d'un climat de confiance et de respect réciproques.

– Échanges avec les autres personnels (agent d'accueil, personnels de vie scolaire, autres enseignants) pour analyser de manière collaborative la situation, car cette ou cet élève a dû entrer dans l'établissement, y circuler avec cette tenue proscrite. Favoriser une compréhension partagée du règlement intérieur et construire une procédure concertée de gestion de ce type de cas. La supervision du chef d'établissement est essentielle afin d'assurer l'équité de traitement de ce type de cas particuliers.

– Un établissement est un lieu de vie avec ses codes et ses principes, comme en famille, comme en entreprise. Le lycée permet d'en affiner l'appropriation par les élèves. En comprendre le sens permet de mieux les respecter. Par conséquent un atelier de discussion sur cette question précise du vêtement, véhicule de ces codes et principes pourrait être initié en lien avec le ou la conseillère principale d'éducation, voire avec les professeurs d'enseignement professionnel (en effet cette question est particulièrement marquée en entreprise).

– Égalité fille/garçon : veiller à un traitement identique, sans discrimination.

– Préservation du climat scolaire : cette question est tout sauf anodine, car elle touche à la sensibilité des adolescents, mais aussi à leur vulnérabilité. Il est donc essentiel d'engager un dialogue avec les élèves sur cette question qui pourrait faire l'objet d'un débat contradictoire éducatif en conseil de la vie lycéenne. Il est important que puissent s'exprimer des convictions et des sensibilités différentes, toujours dans le respect du règlement intérieur.

– Le chef d'établissement est bien sûr tenu informé de l'incident et de sa gestion.

3.4 Analyse des prestations des candidats de la session 2025 et conseils aux futurs candidats

Certains candidats ont une méthodologie qui leur permet de réagir immédiatement dans la situation, de se projeter en contexte en ayant un cadre d'analyse précis et organisé pour structurer leur réponse tout en formulant des propositions concrètes.

Ces sujets permettent de révéler la richesse des expériences préprofessionnelles vécues en amont du concours. Il est extrêmement important que les stages réalisés en formation initiale permettent aux candidats d'être mis en situation d'observer ce type d'études de cas et d'en débattre avec les professionnels qui les accueillent. En ce sens les stages sont un réel levier de formation à cette seconde épreuve d'admission. Cependant les candidats sont invités à approfondir l'analyse réflexive portant sur leurs propres expériences. Il est conseillé d'adopter, par rapport à chaque sujet, une prise de recul pour envisager les différentes possibilités contextuelles, les différentes alternatives. Cette prise de recul est une qualité professionnelle recherchée et qui se prépare au cours de la formation au regard des expériences vécues.

Concernant la mise en situation professionnelle d'enseignement, certains candidats ont mis en avant les points suivants :

- La tendance des élèves de même profil à se regrouper naturellement, soulignant ainsi la nécessité de travailler sur l'ouverture à l'altérité ;
- Démontrer une aptitude à exercer une autorité opportune et naturelle afin de dédramatiser une situation ou de désamorcer un problème ;
- Faire allusion au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) ;
- Montrer, à travers leurs propos, une propension à utiliser des activités et des supports concrets en lien avec les programmes officiels ou le CECRL.

Concernant la mise en situation professionnelle en lien avec la vie scolaire, certains candidats ne se sont pas appuyés suffisamment sur les textes qui régissent le fonctionnement d'un établissement afin d'étayer leur réflexion. Ils soulignent le manque d'information pour pouvoir analyser pleinement la situation (manque niveau classe/ nombre d'élèves...). Pour autant le jury invite les candidats à émettre des hypothèses pour embrasser les différents possibles qu'offre le libellé. La question posée par le sujet est ouverte et permet à chaque candidat de se projeter en situation d'exercice professionnel.

Sur le plan méthodologique, le niveau des candidats est hétérogène en matière de clarté et de structuration du propos. De même la qualité de l'expression en langue des signes a pu être insuffisante. Il est indispensable d'enrichir sa formation par un apport de connaissances juridiques et institutionnelles. Certains candidats peuvent être confrontés à un déficit de vocabulaire spécifique aux droits et règlements propres aux établissements scolaires, mais aussi en lien avec les missions de chaque personnel de l'éducation nationale. Il est conseillé de s'entraîner à adapter son niveau de langue par rapport aux exigences du concours. Il s'agit du recrutement d'un personnel de catégorie A amené à devenir professeur de LSF. Les attentes du jury sont donc en lien avec les attendus du métier. Enfin le jury invite les candidats à bien centrer leur regard sur l'ensemble des membres du jury qui le compose (la présence des interprètes ne doit pas nuire à la précision et à la pertinence des règles de communication).

Pour réussir dans cette épreuve, il convient de se préparer à la fois en se forgeant des connaissances précises sur les grandes politiques éducatives et sur les questions juridiques, mais aussi de savoir interagir dans le cadre d'un entretien avec le jury.

Conclusion

S'inscrire et se préparer à un concours de recrutement de professeurs de langue des signes française est un projet ambitieux et complexe. Les membres du jury de la session 2025 tiennent à féliciter les candidats qui ont mené ce projet à son terme. En effet le jury mesure le travail et l'engagement fournis par ces candidats, par leurs formateurs et par leurs tuteurs. Il est rappelé que le niveau exigé en langue des signes est en adéquation avec les exigences du métier d'enseignant. La maîtrise des compétences linguistiques tant en compréhension qu'en expression est un prérequis *sine qua non*. Le niveau C1, en référence au CECRL, est un attendu pour exercer en responsabilité devant des élèves. Pour autant la réforme des concours de recrutement pourra permettre aux élèves fonctionnaires n'ayant pas encore atteint ce niveau de parfaire leur formation en LSF. Néanmoins le niveau B2 est un prérequis préconisé de fin de formation de licence.

Se préparer à un concours est un moment important qui permet de murir un choix d'orientation professionnelle, d'approfondir sa compréhension d'un métier et d'envisager la pluralité des contextes d'exercice. Par conséquent les stages réalisés en établissement scolaire sont de puissants leviers de formation et permettent d'appréhender un écosystème complexe, mais passionnant. Car enseigner est un métier de collaboration. L'enseignant n'est jamais seul ; il exerce au sein d'un collectif qui l'enrichit, l'accompagne, le protège.

Enfin, choisir le métier d'enseignant c'est se destiner à servir une École ambitieuse, protectrice et émancipatrice⁵ dont l'objectif est la réussite de tous les élèves et en particulier de celles et ceux qui sont les plus vulnérables.

⁵ En référence à la brochure de juin 2025 [6 mois pour la réussite de notre jeunesse | Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)